



Les Causses et les Cévennes

paysage culturel de l'agropastoralisme méditerranéen

monuments historiques et objets d'art du Languedoc-Roussillon
DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES



Auteurs

DREAL

Didier Soustelle [DS], inspecteur des sites de Lozère
et chargé de mission Patrimoine mondial

DRAC

Jackie Estimbre [JE], chargée de la valorisation du patrimoine
et correspondante régionale UNESCO, CRMH, DRAC LR

Patrice Gintrand [PG], architecte des bâtiments de France
et chef du service territorial de l'architecture et du patrimoine de la Lozère

Conseil départemental de la Lozère

Isabelle Darnas [ID], conservatrice en chef du patrimoine
et directrice de l'enseignement, sports et culture

Cécile Fock-Chow-Tho [CFCT], archéologue

Entente interdépartementale des Causses et des Cévennes

Morgane Costes-Marre [MCM], chargée de mission patrimoine

Parc national des Cévennes

Eddie Balaye [EB], chargé de mission valorisation des patrimoines

Parc naturel régional des Grands Causses

Didier Aussibal [DA], chargé de mission architecture et urbanisme

Conservatoire Larzac Templier et Hospitalier

Laurence Fric [LF], guide conférencière

Jacques Miquel [JM], historien, chargé de mission émérite

Office de tourisme du Pays de Roquefort et du Saint-Affricain

Katia Fersing [KF], ethnologue et chargée de mission patrimoine et culture

Mairie de Saint-Maurice Navacelles, Schéma d'interprétation
du Grand Site du Cirque de Navacelles, Fondation du patrimoine

Syndicat mixte de Navacelles

Caroline Salaun [CS], chargée de mission

Couverture :

Jasse des Granges, La Cavalerie (Aveyron).

Page précédente :

La Salle-Prunet (Lozère).

Les Causses et les Cévennes

paysage culturel de l'agropastoralisme méditerranéen

L'inscription, en 2011, sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO des Causses et des Cévennes, paysage culturel de l'agropastoralisme Méditerranéen est l'aboutissement d'une longue et belle aventure entamée il y a plus de dix ans avec trois candidatures successives (2005, 2009 et 2011).

Cette inscription vient d'abord récompenser la ténacité et la volonté de tout un territoire, soutenu par une équipe de passionnés qui, au fil des candidatures, ne se sont jamais découragés. Bien au contraire, ils ont su faire évoluer les différents dossiers, en fonction des évaluations rendues, pour aboutir à l'inscription. Ils se sont ainsi attachés à améliorer la lisibilité des candidatures en les recentrant sur l'agropastoralisme, à réduire considérablement le territoire proposé à l'inscription (de 476 000 ha à 300 000 ha), et à définir un système de gouvernance cohérent sur une étendue géographique aussi vaste et riche de multiples institutions.

Le Bien inscrit, dont le titre, au-delà du territoire des Causses et des Cévennes, est particulièrement précis quant à ses caractéristiques patrimoniales, trouve son fondement autant dans ses richesses naturelles, son patrimoine et ses légendes que par les hommes qui y vivent et qui l'entretiennent.

Il comprend essentiellement des paysages, témoignant du travail et de l'activité des hommes, du patrimoine bâti (éléments d'architecture vernaculaire, systèmes hydrauliques, et de terrasses ou chemins de transhumance), ainsi qu'un patrimoine immatériel (savoirs-faire pastoraux, traditions pastorales, croyances et pratiques religieuses).

Si le territoire des Causses et des Cévennes a de quoi séduire, ces terres de montagnes, de plateaux âpres, de landes et de forêts n'en restent pas moins fragiles et vulnérables, soumises à diverses menaces.

Aussi, l'Etat, s'est depuis longtemps engagé dans la protection et la gestion de ce territoire. C'est ainsi que le Parc National des Cévennes (PNC) a été créé en 1970 avec la particularité d'être le seul parc national métropolitain dont la zone cœur est habitée et exploitée par des résidents permanents.

Le Parc National des Cévennes est par ailleurs inscrit depuis 1985 sur la Liste des Réserves de Biosphère de l'UNESCO.

De plus, l'ensemble des protections réglementaires existant dans notre législation nationale est mis en place sur les secteurs les plus emblématiques (sites classés et inscrits et Monuments historiques notamment).

Il est impossible de ne pas évoquer la gouvernance de ce Bien si particulier, concernant deux régions et quatre départements. Elle s'appuie sur trois instances :

- une conférence territoriale (organe décisionnel) qui fixe les grandes orientations de gestion du Bien et qui en valide toutes les étapes ;
 - un gestionnaire délégué (organe opérationnel), l'Entente interdépartementale composée des quatre départements, auprès duquel est placé un conseil scientifique ;
 - un comité d'orientation (organe consultatif) assuré par l'AVECC (Association pour la valorisation de l'espace Causses-Cévennes), structure initialement porteuse du dossier de candidature.
- Ce point est particulièrement important, car la France, qui a ratifié la convention de 1972 relative à la protection du patrimoine mondial culturel et naturel, est désormais responsable devant les instances internationales représentées à l'UNESCO de la protection, la conservation, la mise en valeur et la transmission aux générations futures de ce patrimoine.

Aujourd'hui le Bien est doté d'un plan de gestion pour la période 2015-2021 qui fixe un référentiel commun pour une gestion partagée. La déclinaison opérationnelle de ce document par l'élaboration d'un plan d'actions est très largement engagée.

A ce titre, 2015 est une année importante qu'il convenait de marquer d'un événement fort. C'est donc à l'occasion de la 32^e édition des journées européennes du patrimoine placée sous le thème « Le patrimoine du XXI^e siècle, une histoire d'avenir », moment privilégié permettant aux Français de découvrir leur patrimoine, que cet ouvrage a été réalisé.

Je souhaite rendre hommage à toutes celles et à tous ceux qui œuvrent au quotidien pour relever le défi de la gestion du Bien des Causses et des Cévennes.

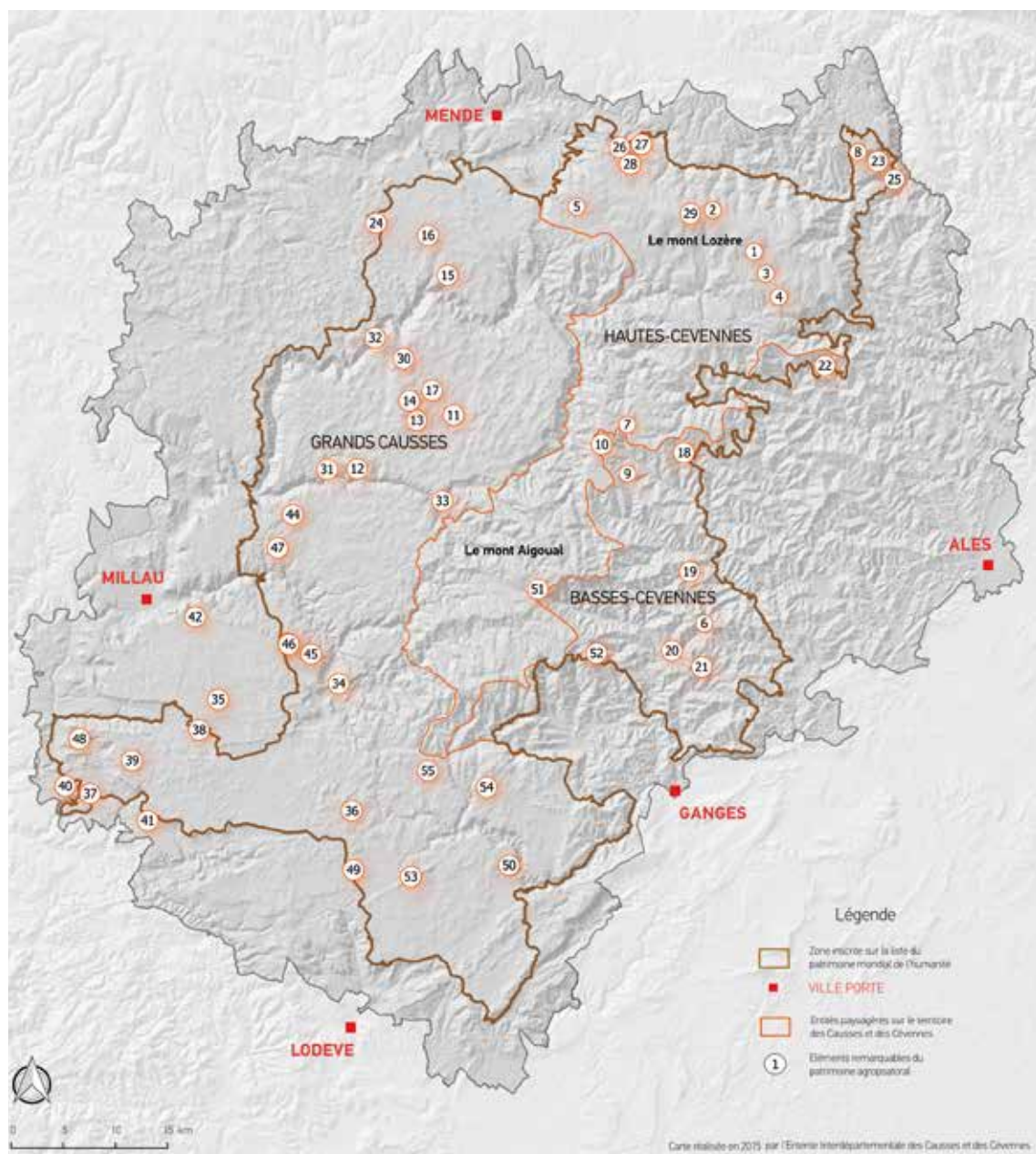
Mais s'il est important de garder en mémoire toutes les étapes de cette longue histoire, il faut maintenant se tourner vers l'avenir et construire tous ensemble un avenir pérenne pour l'agropastoralisme méditerranéen, garant de la préservation du territoire exceptionnel des Causses et des Cévennes.

Hervé Malherbe

Préfet de Lozère et coordonnateur du Bien Causses et Cévennes

Exemples de patrimoine agropastoral sur le territoire des Causses et des Cévennes

- | | |
|--|--------------------------------|
| ① Mas Camargues | ②⑨ Croix de Malte de Finiels |
| ② Montjoies de Finiels | ③⑩ Chapelle Saint-Côme |
| ③ Le Pont du Tarn | ③① Chapelle Saint-Gervais |
| ④ L'Aubaret | ③② Hauterives |
| ⑤ La Fage | ③③ Caves bâtarde de Meyrueis |
| ⑥ Pont moutonnier de l'Asclier | ③④ Nant |
| ⑦ Place de foire de Barre-des-Cévennes | ③⑤ La Cavalerie |
| ⑧ La Garde-Guérin | ③⑥ La Couvertorade |
| ⑨ Eglise de Saint-Flour du Pompidou | ③⑦ Saint Jean-d'Alcas |
| ⑩ L'Hospitalet | ③⑧ Saint-Eulalie-de-Cernon |
| ⑪ Le Villaret | ③⑨ Viala-du-Pas-de-Jaux |
| ⑫ Ferme caussenarde de Hyelzas | ④⑩ Caussanuejous |
| ⑬ Lavogne de Drigas | ④① Mas Andral |
| ⑭ Enclos de Hures | ④② Bouissières de Potensac |
| ⑮ Les Boissets | ④③ Toit-citerne de Montredon |
| ⑯ Croix de Champerboux | ④④ Toit-citerne de La Roujarie |
| ⑰ Croix du Buffre | ④⑤ Jasse de l'Oulette Haute |
| ⑱ Hameau de la Roquette | ④⑥ Village de Montredon |
| ⑲ Les Plantiers | ④⑦ Roques Altès |
| ⑳ Notre-Dame-de-la-Rouvière | ④⑧ Caves de Roquefort |
| ㉑ Saint-Martial | ④⑨ Le Caylar |
| ㉒ Site MH Mas du Viala Ponsonnec | ⑤⑩ La Prunarède |
| ㉓ Village de La Viale | ⑤① Col de la Serreyrède |
| ㉔ La Rouvière | ⑤② La Luzette |
| ㉕ Canal de la Viale | ⑤③ Saint-Michel-d'Alajou |
| ㉖ Auriac | ⑤④ Hameau de La Rigalderie |
| ㉗ Oultet | ⑤⑤ La Cazelle Candet |
| ㉘ Les Sagnes | |



Troupeau sur la montagne du Bougès (Lozère).



Le ministère de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie et celui de la Culture et de la Communication sont les deux ministères responsables pour l'Etat de la procédure d'inscription comme du suivi du Bien inscrit sur la Liste du Patrimoine mondial. Chacun de ces Biens est composé d'une « zone cœur » (périmètre inscrit) et d'une « zone tampon » (périmètre de protection). Il possède une valeur universelle exceptionnelle (VUE). Cette dernière témoigne de l'importance culturelle et/ou naturelle qui, au-delà des frontières nationales, présente un caractère inestimable pour les générations actuelles et futures de l'humanité.

A ce titre, la préservation permanente de ce patrimoine est un enjeu majeur pour la communauté internationale. L'évaluation de la VUE repose sur dix critères définis par le Comité du patrimoine mondial. Ainsi, l'inscription des Causses et des Cévennes est fondée sur les critères suivants :

- apporter un témoignage unique ou du moins exceptionnel sur une tradition culturelle ou une civilisation vivante ou disparue ;
- être un exemple éminent d'établissement humain traditionnel, de l'utilisation traditionnelle du territoire ou de la mer, qui soit représentatif d'une culture (ou de cultures) ou de l'interaction humaine avec l'environnement, spécialement quand celui-ci est devenu vulnérable sous l'impact d'une mutation irréversible.

La VUE de ce territoire s'illustre dans le façonnage du paysage par l'activité agropastorale. Celle-ci présente pratiquement chacun des types d'organisation pastorale rencontrés sur le pourtour de la Méditerranée. Aujourd'hui, l'activité agropastorale se traduit par de vastes étendues ouvertes, une biodiversité remarquable et un patrimoine architectural ingénieux.

C'est ainsi que le génie, humain humble et discret, lié à l'activité agropastorale y est présent partout : clapas (tas de pierres issus de l'épierrement des champs), drailles (chemins dessinés par le passage des troupeaux), bergeries, caves d'affinage pour le fromage, systèmes hydrauliques etc. Ce sont les précieux témoins de la construction de ce paysage au cours des millénaires. Egalement, des éléments patrimoniaux plus



Troupeau au-dessus de Vébron (Lozère).

monumentaux telles que les abbayes ou les commanderies qui illustrent l'impact des ordres religieux et militaires dans l'organisation du territoire et de l'agropastoralisme au Moyen Âge. L'inscription sur la Liste du patrimoine mondial porte en elle la reconnaissance du travail des habitants qui ont su préserver ce paysage culturel. Elle met en lumière l'engagement des habitants pour sa préservation et le dynamisme de l'activité agricole contemporaine qui continue de le faire vivre. Les attributs du Bien sont explicités ci-après dans les chapitres articulés autour des grands ensembles paysagers qui le composent : les massifs, les causses et les plateaux, les Cévennes et les piémonts.

Le pastoralisme et l'agropastoralisme

Pour bien comprendre la Valeur Universelle Exceptionnelle du Bien des Causses et des Cévennes, il est fondamental de préciser le sens ou la définition du pastoralisme et de l'agropastoralisme. Le pastoralisme est défini comme un système d'élevage qui utilise en grande partie les ressources végétales spontanées pour le pâturage, le plus souvent de façon extensive, soit sur l'exploitation même soit dans le cadre de la transhumance ou du nomadisme.

Le pastoralisme est une pratique ancienne qui façonne des paysages spécifiques, à la fois par la marque qu'il imprime au territoire et par les traditions culturelles matérielles et immatérielles qui leur sont associées. Le pastoralisme subit de profondes mutations dans certaines régions et tend à disparaître dans d'autres. Dans ce contexte, la question de l'identification de la diversité du pastoralisme en termes de typologies et de répartition géographique est primordiale.

L'agropastoralisme est un terme plus spécifique à l'agronomie qui désigne un système agraire d'exploitation du milieu par l'homme, basé sur l'association du pastoralisme et de la culture. Ainsi, l'agropastoralisme est une pratique qui associe l'élevage de parcours à la production agricole nécessaires à l'alimentation des animaux. Cette combinaison des productions animale et végétale s'établit à la fois sur des espaces naturels, façonnés par les pratiques pastorales, et sur des espaces cultivés, plus fortement marqués par l'activité humaine.

C'est en cela que l'agropastoralisme dispose d'une dimension paysagère particulière. C'est la raison pour laquelle, la valeur universelle exceptionnelle de ce territoire dépend de la présence active des agriculteurs qui garantissent le caractère vivant et évolutif de ces paysages.

Les paysages culturels

La notion de paysage culturel repose sur les relations et les interactions existantes entre une communauté humaine et son environnement naturel. Lorsque cette interaction est considérée comme ayant une valeur universelle exceptionnelle, il s'agit d'un paysage culturel du patrimoine mondial de l'UNESCO.

Dans ce contexte, les paysages culturels représentent les œuvres conjuguées de l'homme et de la nature, désignées à l'article premier de la Convention de 1972 concernant la protection du patrimoine mondial culturel et naturel.

Le terme paysage culturel est pluriel et correspond à différents types d'interactions entre l'homme et son environnement

naturel. Les paysages culturels reflètent souvent des techniques spécifiques d'utilisation viable des terres, établies suivant les caractéristiques et les limites du milieu naturel. Ils témoignent également de relations immatérielles et spirituelles avec l'environnement.

En 1992, le Comité du patrimoine mondial a adopté des orientations renforçant la place des paysages culturels et devant conduire à leur inscription sur la Liste du patrimoine mondial. Les paysages culturels se divisent en trois catégories majeures :

Le paysage clairement défini : conçu et créé intentionnellement par l'homme, il comprend les paysages de jardins et de parcs, créés pour des raisons esthétiques qui sont souvent (mais pas toujours) associés à des constructions ou des ensembles religieux.

Le paysage essentiellement évolutif : il résulte d'une exigence à l'origine sociale, économique, administrative et/ou religieuse et atteint sa forme actuelle par association et en réponse à son environnement naturel. Ces paysages reflètent ce processus évolutif dans leur forme et leur composition. Ils se subdivisent en deux groupes :

- un paysage relique (ou fossile) est celui qui a connu un processus évolutif interrompu soit brutalement soit sur une période à un certain moment dans le passé. Ses caractéristiques essentielles restent cependant matériellement visibles ;
- un paysage vivant est un paysage qui conserve un rôle social actif dans la société contemporaine étroitement associé au mode de vie traditionnel et dans lequel le processus évolutif continue. En même temps, il montre des preuves manifestes de son évolution au cours des temps.

Le paysage culturel associatif : l'inclusion de ce type de paysage sur la Liste du patrimoine mondial se justifie par la force associée des phénomènes religieux, artistiques ou culturels



de l'élément naturel plutôt que par des traces culturelles tangibles qui peuvent être insignifiantes ou même inexistantes. Les Causses et les Cévennes appartiennent à la catégorie des paysages culturels évolutifs et vivants.

Un enjeu majeur de la protection de ce type de paysage est d'éviter la « mise sous cloche » et de contribuer au développement de techniques modernes d'utilisation des terres tout en préservant les paysages de toute transformation inappropriée. L'existence de ces formes particulières d'utilisation des terres soutient la diversité biologique dans de nombreuses régions du monde. La protection des paysages culturels est par conséquent également utile pour le maintien d'une diversité biologique. Cette dimension de la biodiversité est importante, c'est le cas, par exemple, des pelouses des causses nus, entretenues par le pâturage, qui sont particulièrement riches sur le plan écologique.

Troupeau transhumant au col de l'Asclier (Gard).



Fenaison sur le causse de Sauveterre (Lozère).

Les Causses et Cévennes : un travail en réseau

Les paysages des causses ont été modelés par l'agropastoralisme depuis l'Antiquité. Le territoire possède un relief varié depuis le piémont du Massif central et des vallées cévenoles, des plateaux des causses jusqu'aux sommets du Mont Aigoual et du Mont Lozère.

L'influence du climat méditerranéen, avec des étés secs et des hivers plus ou moins froids en fonction de l'altitude, tient un rôle prépondérant dans les activités agropastorales. Le territoire des Causses et des Cévennes témoigne de la pratique, qui se perpétue encore aujourd'hui, d'un agropastoralisme typiquement méditerranéen.

Ainsi, les Causses et les Cévennes présentent pratiquement chacun des types d'organisation pastorale rencontrés sur le pourtour de la Méditerranée (agropastoralisme, sylvopastoralisme, transhumance et pastoralisme sédentaire).

Plusieurs formes d'organisations agropastorales sont en place sur le territoire des Causses et des Cévennes. Cette diversité est tout autant liée aux animaux (ovins, caprins ou bovins) et aux productions induites (lait ou viande), qu'aux modes de conduite des troupeaux en fonction des lieux (sédentaire ou transhumant) et aux activités agricoles associées (arboriculture, maraîchage, cueillette).

D'un point de vue historique, les Causses et les Cévennes conservent de nombreux témoignages de l'évolution des sociétés pastorales qui s'y sont installées depuis l'Antiquité.

L'héritage de ces pratiques traditionnelles (patrimoine bâti, caractéristiques paysagères et patrimoine immatériel) ne pourra être conservé et préservé que si l'agropastoralisme perdure. La préservation de l'agropastoralisme est donc la

réponse qui s'impose face aux menaces sociétales, économiques et environnementales qui pèsent sur sa pérennité et par conséquent sur l'extraordinaire variété de ses paysages. Pour promouvoir et valoriser les paysages culturels, la diffusion de connaissance et le partage d'expérience de sites déjà inscrits sont essentiels. La France, à travers le site des Causses et Cévennes, s'est engagée à appuyer ces activités de réseau, de transfert et d'échange de compétences. De la même façon, l'Etat a décidé d'approfondir les recherches sur les paysages culturels liés à des activités économiques inscrites dans le long terme, voire de développer des coopérations de site à site.

Il existe donc une dimension affirmée de réseau méditerranéen dans l'inscription des Causses et Cévennes et la nécessité de poursuivre un travail d'identification, de protection et de valorisation des espaces et paysages agropastoraux à l'échelle de l'ensemble du bassin méditerranéen.

Dans ce contexte, diverses réunions internationales ont eu lieu autour de l'agropastoralisme méditerranéen. Ainsi en 2007, un premier comité d'experts, réuni à Meyrueis en Lozère (France), a engagé une réflexion sur l'approfondissement de l'identification des valeurs des paysages culturels de l'agropastoralisme. La rencontre thématique de 2009, à Tirana (Albanie), a ensuite permis de confirmer et d'explorer les questions de patrimonialisation du pastoralisme et de ses liens avec le développement durable. Elle a également consolidé et élargi le travail initié à Meyrueis en mobilisant des partenaires d'autres pays de la Méditerranée. Dans le prolongement de ces actions, un séminaire de travail a été organisé, en 2012, à Montpellier. Enfin, à Aspropotamos (Grèce), un nouveau débat a été consacré, en 2014, au thème « Histories environnementale, économique et sociale et paysages culturels évolutifs ». Ces rencontres sont l'occasion de renforcer le réseau méditerranéen dans une démarche de coopération et d'actions communes avec d'autres pays.

Un territoire protégé bien avant l'inscription sur la Liste du patrimoine mondial

La création du Parc national des Cévennes en 1970 témoigne de la qualité de ce territoire mais surtout de sa fragilité et de la nécessité de le protéger. Dans la même logique, sur les espaces si particuliers des causses, le Parc Naturel Régional des Grands Causses voit le jour en 1995. Les Causses et les Cévennes possèdent un patrimoine architectural et mobilier important, autant du point de vue de l'histoire et de l'art que de l'archéologie. Ce patrimoine bénéficie de mesures de protection : le classement ou l'inscription au titre des Monuments historiques (Code du patrimoine) .

Le patrimoine protégé lié à l'agropastoralisme correspond à une typologie parfaitement identifiée et caractéristique d'une architecture monumentale et industrielle. Il s'agit essentiellement d'ensembles patrimoniaux ou domaines ruraux, de mas ou fermes isolés, de bâtiments industriels témoignant des activités essentiellement lainières. Abondamment répan- dus sur l'ensemble du périmètre concerné, seize d'entre eux bénéficient d'une inscription ; l'un, d'un classement et un autre d'une protection mixte (classé et inscrit) au titre des Monu- ments historiques. De la même façon, cette partie atypique de la région languedocienne a fait l'objet, sous la conduite du ser- vice régional de l'Inventaire, de l'étude exhaustive des cantons les plus représentatifs (La Canourgue, Chanac, Massegros et Villefort) et de publications qui rendent compte de l'import- ance et de l'intérêt réservé à ce patrimoine rural. Au-delà, des fermes, mas, etc., une particularité de l'architecture des Causses et des Cévennes concerne les clochers de tourmente, constructions typiquement lozériennes très répandues dans les hameaux situés sur le Mont Lozère.

Pour compléter et renforcer le dispositif des protections au titre des Monuments historiques, sept communes du territoire bénéficient d'une création de zones de protection du patri- moine architectural, urbain et paysager (ZPPAUP qui devraient



être transformées en aires de valorisation de l'architecture et du patrimoine/AVAP). Une est en cours de création, celle de Lodève (ville-porte du Bien). Les ZPPAUP créées sur ce territoire concernent, en Lozère, Le Pont-de-Monvert, Quézac et Ispagnac (ces deux créations, de part et d'autre du fleuve Tarn, témoignent de la volonté d'adopter une cohérence territoriale) ; Mende (ville-porte dans la zone tampon) ; Pégairolles-de-Buèges, Saint-Guilhem-le-Désert et Saint-Jean-de-Buèges dans l'Hérault (zone tampon).

Le label « Villes et Pays d'art et d'histoire », attribué, depuis 1985, par le ministère de la Culture et de la Communication, permet aux collectivités de bénéficier du soutien technique et financier de celui-ci dans leurs actions de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine. Ce label qualifie des territoires, communes ou regroupements de communes qui, conscients des enjeux que représente l'appropriation de leur architecture et de leur patrimoine par les habitants, s'engagent dans une démarche active de connaissance, de conservation et de médiation du patrimoine ainsi que de soutien à la création et à la qualité architecturale et de valorisation du cadre de vie. Cet engagement s'inscrit dans une perspective de développement culturel, social et économique et répond à l'objectif d'assurer la transmission aux générations futures des témoins de l'histoire et du cadre de vie par une démarche de responsabilisation collective.

Le pont du Tarn sur le Mont Lozère.

En Lozère, Mende (ville-porte) fait partie du Pays d'art et d'histoire, « Mende et Lot en Gévaudan » qui réunit vingt-deux communes de la haute vallée du Lot depuis sa source jusqu'à son confluent avec la Colagne, en aval du village des Salelles. Cet espace d'une grande cohérence naturelle culmine à l'est à 1699 mètres d'altitude avec le Pic de Finiels sur la commune du Mas-d'Orcières et descend vers l'ouest plus de mille mètres plus bas. Lodève, ville-porte, bénéficie également du label « Ville d'art et d'histoire ». Entre Larzac et Salagou, « capitale » des hautes terres de l'Hérault, Lodève allie les témoignages architecturaux d'une ancienne cité épiscopale influente qui fut aussi un important centre textile, et une dynamique de développement s'appuyant sur de prestigieuses manifestations culturelles, la promotion de son terroir et de ses savoir-faire.

S'agissant du paysage, la loi de 1930, aujourd'hui codifiée dans le code de l'environnement, protège les monuments naturels et les sites dont la conservation et la préservation présente, au point de vue artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque, un intérêt général. L'objectif est de respecter l'esprit des lieux, de conserver les caractéristiques du site et de le préserver de toute atteinte grave.

Comme pour les Monuments historiques, cette loi sur la protection des sites prévoit deux niveaux de protection, l'inscription et le classement. Ainsi, les gorges du Tarn et de la Jonte, le cirque de Navacelles et Saint-Guilhem-le-Désert figurent parmi les sites classés particulièrement emblématiques du territoire des Causses et des Cévennes.

Une politique partenariale de contractualisation avec les collectivités territoriales a été engagée dans les sites classés renommés et très fréquentés. Ces démarches d'Opération Grand Site (ogs) ont pour objectifs de restaurer et de protéger les sites en améliorant la qualité des visites et en favorisant un développement socio-économique local durable.

Les Opérations Grands Sites accompagnent le territoire vers l'obtention du label « Grand Site de France ». Sur le



territoire des Causses et des Cévennes, c'est le cas de Saint-Guilhem-le-Désert. Gorges de la Jonte (Lozère).

Les services de l'Etat et l'ensemble des partenaires institutionnels, territoriaux, associatifs, élus, etc., œuvrent en faveur du patrimoine rural et des paysages liés à l'agropastoralisme. Au-delà de la volonté engagée en matière de protection des paysages naturels et de restauration du patrimoine monumental implanté sur le périmètre du Bien proposé – comme dans la zone tampon délimitée – les dispositifs adoptés témoignent de l'intérêt général à maintenir en parfait état de conservation comme de mettre en valeur les sites naturels et patrimoniaux complémentaires de l'activité agropastorale.

[DS] [JE] [MCM]



Hauterives (Lozère).

Les filières des lauziers et bâtisseurs en pierres sèches

Les savoir-faire de la lauze calcaire et de schiste et des ouvrages en pierres sèches représentent les attributs essentiels du Bien « Causses et Cévennes » en matière de conservation et de valorisation du patrimoine vernaculaire. Ce territoire comprend la plus grande concentration de toitures de lauzes en France et un programme phare au plan national consacré aux ouvrages en pierres sèches.

A l'origine, les lauzes de schiste et de calcaire étaient extraites dans de nombreuses carrières par la « cueillette » à proximité directe des habitations. Bien souvent cette activité et celle des constructions en pierres sèches complétaient un revenu agricole : les savoir-faire se transmettaient « sur le tas ». Les constructions traditionnelles sont recouvertes de plaques de pierre appelées lauzes (schiste ou calcaire). Issues du sous-sol, les plaques sont débitées selon les strates existantes, puis clivées pour séparer les strates les unes des autres et pour obtenir l'épaisseur finale de un à huit centimètres. Dès les premiers coups de marteline, l'artisan sonde la lauze. Suivant la sonorité, il détermine si cette dernière ne renferme pas une veine qui fragiliserait le matériau. Quand la lauze est saine, on dit aussi que le lauzier fait « tinter la lauze ». La lauze « chante ». Les dalles sont ensuite taillées sur trois côtés afin de permettre une pose jointive et à dimension décroissante, de l'égout au faîtage.

Le processus de structuration en filières est récent. Sans la mobilisation de l'ensemble des acteurs du patrimoine, ces savoir-faire ancestraux qui génèrent de nombreux emplois auraient périclité. Le projet de structurer les filières lauzes et pierres sèches en Lozère et Aveyron est désormais engagé par les acteurs du territoire : parc national des Cévennes, DRAC Languedoc-Roussillon, services territoriaux de l'architecture et du patrimoine de la Lozère et de l'Aveyron, sous-préfectures de Lozère et d'Aveyron, DREAL, DIRECCTE, parc naturel régional des Grands Causses, Conseil départemental



et CAUE de Lozère, Fondation du patrimoine, chambres de métiers, lauziers, carriers et poseurs. La Garde-Guérin (Lozère).

Ainsi, les artisans ont réagi : trois associations professionnelles locales et des artisans indépendants œuvrent aujourd'hui ensemble, en unissant leurs complémentarités par un échange de pratiques et d'expérience pour la promotion et la sauvegarde de leurs savoir-faire : l'« Association des Artisans Lauziers Calcaire » (ALC créée en 2013), l'« Association du Schiste Lozérien » (ASL créée dans les années 1970) et l'association « Artisans Bâisseurs en Pierres Sèches » (ABPS créée en 2002) qui est devenue le groupe de référence à l'échelle nationale de la formation professionnelle et des qualifications en la matière, ainsi qu'un creuset de moyens et de perspectives de recherche scientifique sur les murs de soutènement.

Il est primordial de soutenir ces filières pour maintenir et créer localement des emplois et pour pérenniser la cohérence patrimoniale et culturelle du cadre de vie exceptionnel des Causses et des Cévennes, dans une perspective de développement durable en favorisant les circuits courts.

[PG] en collaboration avec tous les partenaires concernés

Paysage des Grands Causses



Vivre dans un pays sans eau (ni rivière ni ruisseau) a été le défi des hommes qui depuis le Néolithique se sont installés sur les causses. En effet, en raison du relief karstique et d'un sol très perméable toute l'eau tombée du ciel fuit à travers les failles. Un pays sans arbre non plus, d'où la nécessité de ne construire qu'en pierre faute de charpente et d'eau pour éteindre un éventuel incendie. L'homme est ainsi devenu un maître de la pierre, de la voûte, des contreforts, de lucarnes, de la lauze et de divers systèmes pour récupérer la précieuse eau de pluie : citernes, lavognes, etc. Une architecture minérale et une pratique agropastorale dédiée à l'élevage ovin permettent de conserver de vastes pelouses steppiques rythmées de clapas, de murets et d'enclos, tel est le patrimoine caussenard, ingénieux et humble.

[MCM]

- | | |
|---|---|
| <p>24 Les fermes
 Domaine des Boissets
 Ferme caussenarde de Hyelzas
 Roquesaltes ou Roques Altas
 Ferme fortifiée de La Prunarède</p> | <p>42 Les lavognes et puits</p> |
| <p>30 Les villages
 Sites templiers
 Le Villaret
 Nant
 Montredon</p> | <p>44 Les toits-citerne
 Montredon et La Roujarie</p> |
| <p>38 Les cazelles et enclos
 Cabanes de bergers et enclos</p> | <p>46 Les bouissières
 Potensac</p> |
| <p>40 Les jasses
 L'Oulette Haute</p> | <p>47 Les caves
 Caves bâtardes
 Roquefort</p> |
| | <p>50 Les croix
 Croix de Champerboux
 Croix du Buffre</p> |
| | <p>52 Les chapelles
 Saint-Côme et Saint-Gervais</p> |

« Cheveux d'anges » sur le causse Méjean (Lozère).

Domaine des Boissets

15



Au bord du causse de Sauveterre, dominant la vallée du Tarn, le domaine des Boissets est l'un des plus représentatifs de l'habitat rural caussenard. Propriété du Conseil départemental, il a entièrement été restauré à la fin des années 1990 et permet aujourd'hui de comprendre la vie quotidienne agropastorale des habitants des causses. Situé à 975m d'altitude, ce domaine agricole était, en effet, le cœur d'une activité d'élevage de moutons et ses terres sont, encore aujourd'hui, exploitées par un éleveur local.

Le hameau se compose de six maisons d'habitation entourées des bâtiments d'exploitation, essentiellement des étables pour les

brebis et des granges pour stocker les céréales (blé et seigle principalement). Toutes les constructions sont en pierres calcaire et couvertes de lauzes, également en calcaire. La plus imposante des maisons s'élève sur trois niveaux et l'on y accède par un bel escalier extérieur. Au premier étage, la pièce à vivre était composée d'une grande cheminée et dallée de grandes plaques calcaires. Accolée à cette maison, la grande bergerie pouvait abriter environ deux cent brebis.

Une cour centrale ouverte et accessible aux visiteurs qui peuvent la traverser pour admirer le remarquable point de vue sur les gorges du Tarn, permet l'accès aux différents bâtiments.

Les plus anciens éléments d'architecture, notamment des portes et des fenêtres aux encadrements chanfreinés, permettent de rattacher la construction de certaines maisons au XVI^e siècle. Une belle aire à battre est encore conservée devant la grange la plus à l'ouest du hameau : ce grand espace dallé était destiné à recevoir les épis de blé « battu » pour en extraire les grains. A proximité, une lavogne, marre artificielle ménagée dans les creux naturels des causses, complétait la ressource en eau pour les animaux. Pour les hommes, une citerne récupérait l'eau de pluie par les gouttières des

toitures de chaque habitation. Une fois collectée, l'eau était filtrée par du sable. La plus remarquable du site se trouve dans la maison située à l'entrée du hameau. Elle dispose d'un système ingénieux de rigoles alimentant aussi une auge en pierre. En face de cette maison, le four collectif était indispensable à la vie quotidienne des habitants dont le mode de vie a perduré jusqu'à la seconde guerre mondiale.

[ID]

Détail des bâtiments annexes du domaine des Boissets, Sainte-Enimie (Lozère).



Ferme caussenarde de Hyelzas

12



Transmettre ce qu'a été la vie sur le causse autrefois, son identité et son architecture, tel fut le désir d'Armand Pratlong, amoureux du causse Méjean et de son village, Hyelzas. En 1969, il y achète une ferme dans l'objectif d'en faire un écomusée. « *La Ferme Causse-narde d'Autrefois* » ouvrira ses portes en 1973 et continue aujourd'hui d'accueillir des visiteurs toute l'année.

La construction de cette ancienne exploitation, située au cœur du hameau de Hyelzas, débuta vers 1630-1650 puis fut agrandie au cours des XVIII^e et XIX^e siècles. Cette ferme comprenait soixante hectares dont seulement dix cultivables, d'où la nécessité de pratiquer l'agropastoralisme pour subsister. L'exploitation avait une seule paire de bœufs pour les travaux et un unique salarié, le berger.

Visiter cette ferme c'est faire un bond dans le passé car outre l'architecture caussenarde parfaitement conservée, les différents bâtiments et pièces ont conservé tout leur mobilier et matériel agricole.

La ferme s'organise comme toutes les exploitations des causses avec des bâtiments composés de deux étages bâtis sur voûtes et couverts en lauzes calcaires, chaque bâtiment accueillant plusieurs fonctions. En plus du logis se trouvent une porcherie, une bergerie, une étable, une grange, un four à pain, un atelier, un métier à ferrer et une belle aire à battre. Le système de récupération des eaux de pluies pour alimenter les citernes destinées la consommation humaine a aussi été parfaitement conservé. La ferme est ceinturée d'un haut mur en calcaire délimitant ainsi son emprise.

Peuplé d'une quinzaine d'habitants dans les années 1940, le village compte aujourd'hui soixante habitants à l'année mais reçoit un grand nombre de visiteurs. En effet, de nombreux randonneurs y passent en accomplissant le « Tour du Méjean » et de nombreux amateurs de fromages viennent aussi visiter la fromagerie du Fédou. Exemple de l'innovation dont est capable le monde agricole, cette fromagerie familiale commercialise, depuis 1990, le Fédou et les dérivés de ce fromage au lait cru de brebis. La fromagerie transforme chaque année près de huit cent mille litres de lait récoltés alentours et emploie dix-sept salariés.

[MCM]



« Roches hautes », en occitan *Roques Altès*, se situe aux pieds du chaos qui lui a donné son nom. Sur les rebords sud du causse Noir, ses terres dominent les gorges de la Dourbie au-dessus de la Roques-Sainte-Marguerite et en vis-à-vis de Montpellier-le-Vieux à l'ouest. Elle exploitait les *poljés* et la doline proche (dépression naturelle fertile et cultivée). Comme toutes les implantations de l'habitat sur les causses, elle s'intercale entre les dépressions cultivables, les pâtures (parcours) et les bois pour le chauffage. Les lourdes constructions caussenardes ne s'implantaient jamais dans les dépressions cultivables mais sur les sols durs et les plus proches. Restaurée par la Communauté de communes Millau-Grands-Causse, elle a

retrouvé son « balet » ou balcon, couvert par une cape de lourdes lauzes de calcaire posées sur une voûte d'arrêtes. Il subsiste encore cinq citernes pour abreuver hommes et bêtes. Au XIX^e siècle quatre familles y vivaient. La ferme de Roquesaltes acquise en 2006 par la Communauté de communes Millau-Grands-Causse fait l'objet d'une restauration pour témoigner de l'ingéniosité des bâtisseurs caussenards. Un relevé précis permet de retrouver les logiques techniques et tous les éléments aujourd'hui en ruine ou disparus. Il est accompagné de recherches historiques pour révéler la vie de ces lieux et les affectations de tous ces bâtiments.

[DA]

Ferme fortifiée de la Prunarède

50

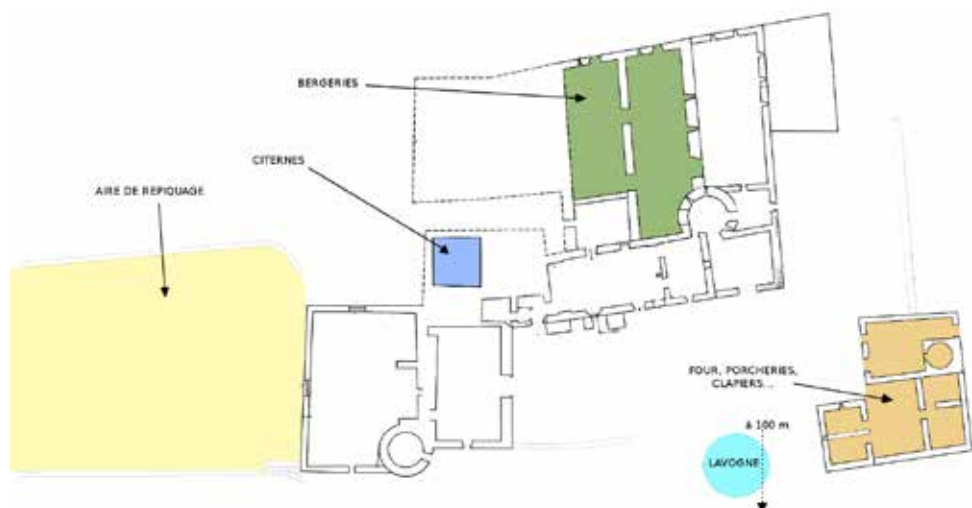
Située entre le village de Saint-Maurice et le Cirque de Navacelles, cette ferme fortifiée, s'impose dans le paysage, par ses volumes et son architecture. Le corps de ferme d'une emprise au sol d'environ 1 000 m² se compose de nombreux bâtiments s'intégrant à un environnement voué à l'agropastoralisme. Désigné à partir de 1222, sous le nom de *mansi Prunareta* ce lieu possède une histoire ancienne, marqué par les hommes qui l'ont occupé et façonné. Les parties les plus anciennes remontent probablement à la période médiévale et ont été fortifiées à la fin du xv^e siècle.

Cirque de Navacelles, entre l'Hérault et la Gard.

Au xvii^e siècle, le mas se présentait comme un château avec trois tours.

Aujourd'hui, cette ferme fortifiée est riche d'un corps de logis principal, élevé de deux niveaux sur des citernes voûtées et orienté plein sud, n'offrant au nord qu'une façade aveugle flanquée de deux tours de défense. Il est complété par une aile ouest disposée perpendiculairement et dotée d'une tour de défense au sud-ouest. Au nord, contre le mur aveugle du corps de logis principal, de vastes bergeries ont été construites sur deux niveaux, les parties basses sont voûtées en berceau.





Les bâtiments équipés de plusieurs citernes sont accompagnés d'importants aménagements extérieurs, notamment une belle cour au pied du corps de logis principal, à l'ouest une très vaste aire de dépiquage, au sud-est, un ensemble de dépendances avec four, porcheries, clapiers, et, alentours, verger, lavogne, enclos pastoral...

Depuis peu restaurée par la Communauté de communes Lodévois et Larzac avec le soutien du département de l'Hérault, il est facile d'imaginer à nouveau la vie et l'activité qui

régnait en ces lieux et l'équilibre fragile entre l'homme et la nature. Les bergeries et la grange ouest, la plus récente, sont encore utilisées par un éleveur de Saint-Maurice qui y abrite un troupeau de moutons et du matériel.

Non loin de la ferme, un sentier amène au dolmen de La Prunarède, avec en fond de toile le Cirque de Navacelles, rappelant que les causses offrent un patrimoine riche, original et varié.

[SMGS Navacelles]



Sites templiers

(35) (36) (37) (38) (39)

Remarquablement préservé, le Larzac Templier et Hospitalier constitue au cœur des causses un témoignage unique : le plus vaste espace aménagé durant plus de six siècles, sous une seule autorité : celle des chevaliers du Temple puis de l'Hôpital. Ce vaste territoire de plus de 17 000 hectares témoigne avec force du rôle majeur, au Moyen Âge, des ordres religieux et militaires dans la construction des paysages culturels de l'agropastoralisme.

L'ordre du Temple créé en 1120 à Jérusalem après la première Croisade, est indéniablement le plus connu et le plus prestigieux des ordres religieux et militaires. Cet ordre jouissant d'un prestige extraordinaire en tant que défenseur des pèlerins se rendant à Jérusalem, puis plus tard, en tant que défenseur des états latins, recevra de nombreuses donations dans toute l'Europe qui seront organisées en commanderies.

L'objectif majeur des Templiers en Occident étant de dégager des revenus pour entretenir la puissance militaire des chevaliers qui combattaient au Moyen-Orient, ils vont, afin d'assurer une gestion optimale des terres qui vont leur être confiées, se révéler de véritables aménageurs de territoires et donc des paysages.

Reconnus comme étant d'extrêmement bons gestionnaires, l'ordre finira par représenter une puissance terrienne, financière (grâce notamment aux revenus dégagés par leurs terres) et militaire tout à fait considérable et indépendante des royaumes d'Occident, l'ordre dépendant uniquement du pape.

Accusés d'hérésie et d'idolâtrie, les Templiers de France furent arrêtés sur ordre du roi de France, Philippe le Bel, le 13 octobre 1307. Jusque-là admiré et redouté, l'ordre du Temple fera l'objet d'un opprobre forcené jusqu'à sa suppression définitive, en 1312, suite à un procès retentissant.

L'ordre de l'Hôpital, également issu des Croisades, dont l'histoire est moins connue du grand public mais tout aussi passionnante nous transportant vers l'Orient, puis dans le bassin méditerranéen : Chypre, Rhodes et Malte), héritera alors des biens de l'ordre du Temple dans toute l'Europe.

Ainsi, les terres du Larzac confiées aux Templiers dès le milieu du XII^e siècle, reviendront aux Hospitaliers à partir du XIV^e siècle. Ces derniers en resteront les gestionnaires avisés jusqu'à la fin du XVIII^e siècle et en seront expulsés lors de la Révolution française.

La commanderie de Sainte-Eulalie-de-Cernon

La commanderie de Sainte-Eulalie-de-Cernon, au sens large du terme (incluant ses membres : La Cavalerie, La Couvertoirade et le Viala-du-Pas-de-Jaux), est sans doute, de par son importance territoriale mais aussi du fait de son état de conservation exceptionnel (bâti et paysages) et de sa mise en valeur

A gauche, Sainte-Eulalie-de-Cernon (Aveyron).

A droite, La Cavalerie (Aveyron).





(notamment grâce à un programme de restauration d'envergure), la plus emblématique de ce qui fut une véritable institution dans l'Occident médiéval : les commanderies, créations spécifiques des ordres religieux et militaires. Grâce aux libéralités du comte de Millau, alors roi d'Aragon, les Templiers vont recevoir des terres sur le Larzac dès le XII^e siècle. L'habitat se présentait alors sous forme d'une multitude de petites exploitations isolées, très certainement d'origine gallo-romaine, voire plus anciennes, appelées « mas ». D'après une pièce de procédure de la fin du XIII^e siècle, il y en aurait eu autour de trois cents.

Sur le Larzac, les Templiers vont se révéler être de véritables aménageurs de ce territoire de façon à optimiser le rendement de leurs terres. Ils vont rassembler la population, jusque-là éparpillée dans ces mas isolés en la regroupant, dans des villages créés au cœur ou à proximité immédiate de terres labourables, pour en faciliter l'exploitation veiller sur les cultures et protéger les troupeaux. Ce seront les villages de Sainte-Eulalie où ils

établiront la commanderie, de La Cavalerie, de La Couvertorade et plus tard du Viala-du-Pas-de-Jaux. Ils vont également faire en sorte de favoriser l'étendue des terres cultivables et des zones de pâturage, en échangeant des terres notamment avec d'autres abbayes, seigneurs et simples particuliers.

Le maillage territorial mis en place par les Templiers avec son réseau de voies de communication (routes, drailles, chemins...), son parcellaire, ses lavognes est pratiquement inchangé depuis huit siècles.

Au cœur de ces paysages préservés, toujours voués à l'agropastoralisme, cinq sites sont les témoins majeurs de cette mise en valeur et de l'organisation du causse du Larzac par les ordres religieux et militaires :

- Sainte-Eulalie-de-Cernon, idéalement nichée au creux de la vallée du Cernon, constituait le centre administratif de ce vaste territoire ;
- La Cavalerie, stratégiquement positionnée par les Templiers, à la croisée des chemins



Page de gauche :
Grange, La Cavalerie.
Jasse des Granges, La Cavalerie.

Ci-dessous :
La Couvertoirade (Aveyron).
Saint-Jean-d'Alcas (Aveyron).

afin de favoriser les échanges commerciaux permettait aussi de par sa proximité avec le grand axe routier nord-sud (qui existait dès l'Antiquité et est aujourd'hui encore très utilisé car il correspond au tracé de l'autoroute A75) d'acheminer des productions agricoles de la commanderie vers les ports de la Méditerranée et la Terre Sainte ;

- La Couvertoirade, forte et intacte, recèle d'importants témoignages de la vocation agropastorale du causse parmi lesquels la plus ancienne jasse du causse, construite par les Templiers ainsi que de nombreux aménagements liés à la collecte de l'eau, si précieuse pour les habitants et les troupeaux (toits-citernes, calades) et l'une des plus grandes et des plus belles lavognes empierrées du Larzac ;

- Le Viala-du-Pas-de-Jaux et sa remarquable tour grenier, élevée par les hospitaliers au ^{xv}^e siècle pour y accueillir, en cas d'attaque, la population, les troupeaux et qui servait également de grenier pour mettre en lieu sûr les récoltes ;

- Saint-Jean-d'Alcas, un fort villageois cistercien aux proportions harmonieuses, édifié au ^{xv}^e siècle, incluant une église romane du ^{xii}^e siècle qui nous éclaire sur le rôle également majeur des abbayes en tant que gestionnaires de territoires.

Ces cinq sites fortifiés sont désormais réunis dans un circuit culturel « Larzac templier et hospitalier ». Ils continuent de témoigner avec force du rôle majeur des ordres religieux et militaires dans la construction des paysages culturels de l'agropastoralisme au Moyen Âge.

[JM] [LF]



Granges monastiques

Sur les avant-causses, s'abritent aujourd'hui la majeure partie de la population et les villes les plus importantes du sud-est de l'Aveyron (Séverac, Millau, Saint-Affrique). Ces terroirs aux riches sols argilo-marneux furent convoités dès le ^x^e siècle par les grands ordres monastiques. Ces religieux assurèrent leur subsistance matérielle en déployant sur ces espaces de grands domaines fonciers exploités par des fermes appelées « granges ». Ils y ont développé de riches polycultures et horticultures ainsi que des élevages très diversifiés aussi célèbres par leurs beaux troupeaux de vaches que de brebis. Les granges-étables qui ponctuent étrangement ces tertres marneux témoignent de ce paradoxe au pays du Roquefort où l'élevage ovin pour le lait est aujourd'hui triomphant. Le maillage domanial subsiste encore sous la forme de grandes exploitations ponctuées d'un patrimoine bâti spécifique et imposant : pigeonniers en pieds, bergeries, granges-bergeries et granges-étables

allongées sur leurs arcs comme des nefs d'église. S'ajoutaient à ces outils bâtis des canaux d'irrigations, des réservoirs, des fromageries, des moulins et des caves à vin ou à fromage dans des sites exceptionnels comme Compeyre ou Roquefort. Le Mas Andral est la mieux conservée et fait partie des huit granges que possédait l'abbaye cistercienne féminine de Nonenque. Cette abbaye s'étendait sur la quasi-totalité des avants-causses situés entre les piedmonts sud du Combalou qui domine Roquefort et Saint-Beaulize et jusqu'à la vallée de la Sorgues. Des chemins carrossables reliaient ces granges à l'abbaye dans son vallon verdoyant de l'Annou, affluent de la Sorgues plus au sud. Dans l'insécurité de la Guerre de Cent Ans, l'abbesse fit construire autour de l'église de Saint-Jean-d'Alcas un fort rectangulaire où chaque religieuse noble avait une loge.

[DA]

Grange de Nonenque, Mas Andral (Aveyron).



Le Villaret offre un témoignage de l'architecture et du système agropastoral traditionnels du causse Méjean. Abandonné à partir des années 1960, ce hameau est resté préservé malgré la construction de la route le traversant. En 1990, l'association TAKH réinvestit le site autour d'un programme de réintroduction des chevaux de Prjevalski, ouvrant la voie à la restauration du hameau et au maintien des paysages ouverts. En 1999, le Parc national des Cévennes acquiert une partie des bâtiments et procède à une rénovation dans le respect des savoir-faire traditionnels. Cet ensemble abrite aujourd'hui des bureaux et un parcours dédié à l'interprétation du patrimoine agropastoral caussenard.

Comme souvent sur les causses, le hameau est implanté à l'abri des vents dominants et sur la roche afin de préserver les rares terres cultivables à proximité. L'absence de bois d'œuvre a contraint les caussenards à utiliser principalement la pierre calcaire. D'abord limité à un niveau sur voûte, l'habitat primitif évolue à partir du XVIII^e siècle vers un modèle composé de deux voûtes superposées. La première est en berceau plein cintre. Au-dessus, une seconde voûte est assemblée en arc brisé pour dégager plus de hauteur : l'aménagement d'un plancher permet d'obtenir un demi-niveau intermédiaire. Toutes les pierres sont liées entre elles à sec ou avec un mortier de sable et de chaux. Pour la couverture, c'est encore le calcaire qui est utilisé sous formes d'épaisses lauzes supportées par les voûtes. Les murs, les voûtes et la couverture forment ainsi un ensemble cohérent, combinant des savoir-faire très élaborés, confirmés par la restauration opérée en 2009. Autour des habitations se déploient de vastes



étendues steppiques dédiées traditionnellement aux parcours des troupeaux transhumants. Ce paysage minéral qui paraît très naturel porte en fait les marques d'une activité humaine intense et régulière depuis des siècles. Des *paredous*, ou murets appareillés grossièrement, entourent les espaces cultivés pour protéger les cultures des troupeaux. Au delà, à perte de vue des *clapas*, monticules de pierres, ont été patiemment retirées des dolines et zones cultivées.

[EB]

Nant

34



Un monastère bénédictin est fondé ici en 660, aux pieds est du Larzac, sur une terrasse de tuf déposé par le Durzon. Il fait sa confluence avec la Dourbie, avant qu'elle ne creuse ses gorges entre le causse Noir et le Larzac. En 1082, le monastère est donné à l'abbaye de Saint-Victor de Marseille. Il prend le titre d'abbatiale en 1135. Les moines bénédictins, grands aménageurs d'espaces agricoles et horticoles, vont drainer et irriguer tout le vallon du Durzon. Ils construisent un réseau de canaux qui en plus d'arroser les terres alimentaient un chapelet de moulins. Situé aussi sur le tracé de l'ancienne voie romaine qui reliaient Nîmes à *Condatomagus* (Millau) puis relayée ensuite par la route des intendants entre Aix-en-Provence et Montauban au XVIII^e siècle. Elle fut une étape importante sur ces itinéraires à fort dénivelé ainsi qu'un lieu d'échanges entre Causses et Cévennes comme en témoigne le droit de tenir foires et marchés accordé par le Duc d'Anjou en 1370 et sa halle reconstruite en 1706.

Montredon

46

Situé aux limites sud-est de la commune de la Roque-Sainte-Marguerite et au nord-est du Larzac, le hameau dépend depuis le XIV^e siècle au moins des seigneurs de la Roque. Cette commune à cheval sur le causse Noir et le Larzac illustre bien les liaisons transversales entre causses et vallée. Contrairement au hameau du causse des Cuns, tout proche, qui n'était occupé qu'en estive, celui de Montredon l'était toute l'année tout au moins à partir du XVI^e siècle. Il comptait cinquante sept

habitants en 1820. En 1968, il est déserté mais il a retrouvé une belle vigueur suite à la lutte contre l'extension du camp militaire du Larzac. Il abrite aujourd'hui la Société civile des terres du Larzac qui gère le foncier et l'immobilier acquis par l'Etat et le groupement foncier agricole avant l'arrêt du projet d'extension.

[DA]

Ci-contre, le hameau de Montredon (Aveyron).



Cabanes de bergers et enclos

14 24 37 39 55

Les cazelles sont de petites constructions bâties en pierre sèche par les bergers, le long des parcours où paissent les brebis pour se protéger des intempéries tout en gardant le troupeau. Elles sont aussi nommées « chazelles » ou « capitelles » selon les secteurs. En général, il s'agit de petits édicules circulaires et voûtés en tas de charge, construits sans charpente ni mortier. De rares exemples prennent la forme de murs coupe-vent sans toiture, généralement situés sur des sommets.

Parfois ces cazelles sont incluses dans un muret de pierre. Ainsi, celle située non loin du hameau de La Rouvière, sur le causse de Sauveterre, est-elle parfaitement intégrée dans le parement extérieur d'un mur d'enclos. Il s'agit d'un mur en pierres sèches construit en dalles de calcaire, d'1 à 2 m de large sur 1 m de hauteur. Il circonscrit une surface de 500 m², suffisante pour parquer un troupeau. La hauteur de la cazelle sous voûte atteint 1 m : elle ne pouvait donc accueillir qu'un enfant ou un homme en position assise.

Le causse de Campestre-et-Luc, jadis grenier des céréales des Cévennes viganaises, offre un paysage marqué par le travail de la pierre et présente lui aussi un bel exemple d'ouvrage : la cazelle de Candet. Entièrement construite en pierre sèche en forme « d'ogive » elle est composée d'un long couloir et d'une salle voûtée sans charpente.

L'enclos pastoral quant à lui, désigne une parcelle entourée de murs bâtis en moellons de calcaire non équarris selon la technique de la pierre sèche et laissant seulement un ou deux passages pour les animaux que l'on fermait avec des branchages. Ceci permettait de rassembler le troupeau. Le mur était souvent doublé d'une haie d'épineux à l'extérieur comme au lieu-dit Le Devès, près de Hures, qui compte de nombreux enclos et clapas. Les enclos du Devès mesurent en moyenne 1,50 m de haut sur 50 à 60 cm de large et entourent des parcelles de plusieurs centaines de mètres carrés.





Un autre bel exemple d'enclos en très bon état de conservation se trouve sur le causse de Blandas, à quelques centaines de mètres de la draille de la Rigalderie. Cet enclos dit « à spirale » était autrefois fermé par les branchages et doublé par une haie.

Enclos et cazelles sont très souvent conservés dans leur état initial mais leur datation demeure toutefois difficile car le mode de construction employé a perduré jusqu'au XIX^e siècle.

Viala-du-Pas-de-Jaux

Cette cazelle incluse dans un *clapas* est très représentative de ce qu'étaient les abris de berger. Elle se situe au nord-ouest du Viala-du-Pas-de-Jaux (village qui faisait partie des possessions templières du Larzac) et en bordure d'une doline (*sotch* en occitan). Après les moissons ou les fenaisons, les petits troupeaux étaient gardés dans ces parcelles pour profiter des repousses et amender en fumier le sol. Le berger qui, pour les petites exploitations, était soit un grand-père ou un enfant d'âge de raison, s'occupait aussi de l'épierrage des parcelles. Les plus adroits construisaient ces abris en pierres sèches aux astucieuses voûtes en encorbellement. Cette technique émerge au Néolithique en Europe occidentale.

Saint-Jean-d'Alcas

Les cazelles, dont André Fages a fait l'inventaire le plus exhaustif sur le territoire du Parc naturel régional des Grands Causses, sont des abris de pierres sèches couverts de lauzes posées sur une voûte en encorbellement. Les plus modestes sont souvent des abris de berger engagées dans les clapas ou les murets. Les plus sophistiquées et imposantes ont été pour la plupart construites par des cantonniers, des chauxfourniers ou des charbonniers. Sur les avant-causses, elles servent de bergeries, de soues, de poulaillers, de pigeonniers... Sur les coteaux, elles abritent les vigneron. Elles constituent parfois, en conservant même leur couverture, des maisons de vignes. Leurs toits de tuiles, recueillent l'eau de pluie pour la fabrication de la bouillie bordelaise.

[MCM] [DA] [CFCT] [OGS Navacelles]

Ci-contre, enclos de la Rigalderie (Gard).

Ci-dessus, cazelles de Saint-Jean-d'Alcas et du Viala-du-Pas-de-Jaux (Aveyron).

L'Oulette Haute

45



Le pastoralisme extensif, qui a favorisé le développement de la pelouse sèche emblématique des causses, trouve son illustration architecturale dans la jasse (*jassa* ou *bergerie*). La jasse de parcours abritait les brebis pour la nuit en période de gestation (fin d'été et début d'automne). Dans les fermes, un plancher posé sur des solives engagées dans les voûtes permettait de stocker un peu de fourrage. Comme tout le bâti caussenard, les jasses participent également au recueil de l'eau de pluie.

On distingue deux grands types de jasses : celles dont la toiture est portée par une voûte en ogive et celles dont la toiture est posée sur une volige soutenue par des pannes de trois mètres de portée maximum et appuyées sur des arcs maçonnés, très souvent en ogives. Il est difficile de déterminer si les unes sont plus anciennes que les autres. Il est possible que ces deux types de constructions aient été utilisés simultanément en fonction des approvisionnements

en matériaux (bois d'œuvre, pierres à bâtir, chaux) mais aussi, des savoir-faire particuliers des bâtisseurs.

Ces jasses de parcours se sont multipliées au XIX^e siècle au rythme du développement industriel de Roquefort.

La question du devenir de ce patrimoine emblématique des causses se pose en raison des exigences sanitaires, de leur coût d'entretien et de leur isolement, qui sont des freins à leur rehabilitation.

La bergerie de parcours de l'Oulette Haute dépendait du domaine de Baylet situé à un kilomètre au nord-est. Elle abritait une centaine de brebis en estive. La proximité du domaine permettait au berger de retourner tous les soirs à la ferme. Il rentrait les brebis pour la nuit afin de les protéger des prédateurs.

De 20 m de long par 7 m de large, la jasse est couverte en lauzes calcaire. Ses deux pentes ramènent les eaux de pluie vers des chenaux supportés par des contremurs. Elles sont recueillies dans une citerne enterrée et coiffée d'un puits situé au centre du mur gouttier sud-est. Un enclos ceinturé de mur en pierres sèches d'un mètre de haut environ, s'ouvre sur l'entrée de son pignon sud-ouest. Une petite doline s'est creusée au nord-est. L'Oulette Haute abrite encore aujourd'hui un petit troupeau de brebis élevées pour leur viande.

[DA]

Ci-dessus, jasse de Montredon (Aveyron).

Ci-contre, jasse de L'Oulette Haute (Aveyron).



Lavognes et puits

13 40 49 53



Une des caractéristiques des causses est leur absence d'eau en surface en raison de leur sol karstique, ce qui a obligé l'homme à créer des constructions spécifiques et originales pour la capter et la conserver. Parmi celles-ci se trouvent les lavognes, ouvrages encore utilisés de nos jours et en général bien entretenus car elles sont les seuls points d'eaux permanents. Il s'agit de cuvettes naturelles argileuses, de forme circulaire, servant d'abreuvoir aux troupeaux et alimentées exclusivement par les eaux de pluies. Dans la deuxième moitié du XIX^e siècle, le nombre d'ovins est plus important, on construit des lavognes plus grandes et dallées afin de mieux résister au piétinement des animaux.

Parmi les lavognes présentes sur le territoire caussenard, celle de Drigas sur le causse Méjean est située en bordure d'une ancienne voie romaine, devenue ensuite une draille, menant



les troupeaux vers l'Aubrac. Elle est citée dans un acte de 1460 comme lieu d'échanges entre les hameaux. Récemment restaurée, elle mesure 8 m de diamètre pour 2,5 m de profondeur. Elle est bordée en partie à l'est par un mur appareillé de moellons en calcaire, surmonté de bornes de pierre délimitant ainsi la draille. Deux puits situés à l'ouest de la lavogne

Page de gauche :
Lavogne du Veygalier (Lozère).
Puits Saint-Michel-d'Alajou (Hérault).

Ci-dessous :
Lavogne de Caussanuejols (Aveyron).

et entourés de margelles appareillées en calcaire, permettaient de disposer d'eau propre à la consommation humaine, l'un des deux est aujourd'hui comblé. Lors de la grande sécheresse de 1947, la lavogne fut asséchée mais les habitants purent profiter de l'eau encore présente dans un des puits.

En général, on trouve les plus grandes lavognes sur le plateau du Larzac. Parmi les plus remarquables on peut citer sur la partie héraultaise la lavogne du Caylar ou celle de Saint-Michel-d'Alajou. Cette dernière est dotée d'un bassin de décantation afin de recueillir les impuretés. Ce village a toujours eu une attention particulière de la gestion de l'eau et se

caractérise par la présence en son centre d'un puits fortifié. Située au centre du village, cette retenue d'eau est la plus grande du canton. Elle a un périmètre de 50 m au niveau du sol et il faut descendre trente-cinq marches pour atteindre la cuvette à sept mètres de profondeur. Elle est alimentée principalement par l'eau d'écoulement. C'est autour de ce puits que la vie du village s'est longtemps organisée, particulièrement le soir avec le retour du bétail qui venait s'y abreuver. De nombreux jardins l'entourent et encore aujourd'hui les habitants utilisent son eau pour les arroser.

[MCM] [CS]





Montredon et La Roujarie

Ostal de la pluèja, ou maison de la pluie, pourrait être la définition d'un toit-citerne. Une couverture de lauzes calcaires recueille la pluie pour la ramener dans la citerne qu'elle recouvre. Ce type de collecteurs semble exclusif au Larzac et au causse Noir. Ils peuvent être isolés, comme celui de la jasse du Commandant dans le Camp du Larzac ou accolés à un bâtiment comme à Montredon. Certains sont couverts par des toits à deux pentes et ressemblent beaucoup à des jasses. Celui de la ferme de l'Hôpital de Millau sur le Larzac correspond à ce modèle et peut contenir quatre cents mètres cube d'eau : c'est le plus grand inventorié. Les citernes sont le plus souvent aménagées sur des fonds rocheux colmatés. Les parties bâties sont étanchées par des enduits à base de chaux et de terre cuite pilée.

Le toit-citerne de Montredon s'appuie sur le mur gouttier sud d'une bergerie. Il est constitué d'un demi-cône inversé en lauzes calcaire qui se superpose à une voûte en berceau. L'avaloir situé au pied du mur gouttier verse l'eau de pluie dans la citerne. L'eau ainsi recueillie ne servait pas en priorité à abreuver les troupeaux mais permet toujours d'arroser le potager que le toit-citerne surplombe au sud.

Le toit-citerne de la Roujarie, situé au sud-est de l'église de Saint-Jean-de-Balme, récupérerait par des rigoles les eaux de pluie tombées sur les pâtures qui le surplombent. La couverture en lauzes calcaire en forme de demi-entonnoir sert d'impluvium et complète le recueil de la pluie. Cet impluvium ramène l'eau vers un avaloir qui la verse dans une citerne. Elle se situe aux pieds de la couverture de lauzes. Un puits permet de remplir un abreuvoir creusé dans un bloc de calcaire en forme de sarcophage. Ici le toit ne se superpose pas à



la citerne. Un autre toit-citerne de ce type se retrouve sur le Larzac à Nant à l'est du hameau de Saint-Sauveur.

[DA]

Ci-dessus (haut) et ci-contre, toit-citerne de Montredon (Aveyron).

Ci-dessus (bas), toit-citerne de Roujarie de Saint-André-de-Vézines (Aveyron).

Potensac

42



L'urbanisation des causses s'est faite dans une logique d'économie d'espace et de moyens. L'habitat s'est implanté sur les affleurements rocheux situés aux lisières des parcours et aux abords des dépressions cultivables pour économiser, ici plus qu'ailleurs, les rares terres arables. Les bois de pin sylvestre et de chêne pubescent, résidus des grands défrichages de l'Antiquité et du Moyen Âge, fournissaient le bois de chauffe et un peu de bois d'œuvre. L'occupation humaine fut d'abord saisonnière, en bordure des causses. L'hiver dans les vallées, l'été sur les plateaux, ces courtes



transhumances se traduisent encore dans la répartition entre causses et vallées des territoires de la plupart des communes.

Outre les sentiers ou *coutals* transversaux qui reliaient les plateaux entre eux en franchissant les gorges et les vallées par les gués, les ponts et les pentes les plus confortables, ou encore les grandes drailles et les grandes voies historiques de circulation, un réseau secondaire de « bouissières » liait les domaines et les villages entre eux. Sur ces chemins bordés et parfois couverts par des buis on pouvait circuler à l'abri, hiver comme été. Entre Potensac et Saint-Martin-du-Larzac, les bouissières constituent des tunnels de vert persistant tamisant le soleil et le vent. La végétation s'est davantage développée là entre les pierres des clapas, protégée des coupes agricoles.

[DA]

Exemple de bouissière (Lozère).

Arc du causse Méjean (Lozère).

Caves bâtarde

(33)

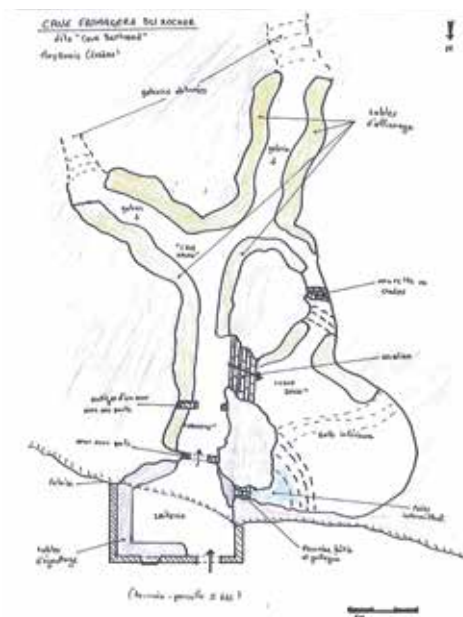
Les effondrements en masse des falaises des causses ont constitué des amoncellements d'énormes blocs de rochers fracturés. Ils sont parcourus par un réseau labyrinthique de diaclases (fissures dans le calcaire) bien ventilées. Les premiers habitants des causses ont apprivoisé ces courants d'air pour la conservation des aliments. La fraîcheur produite par l'évaporation (humidité/ventilation) et l'inertie thermique des voûtes sous terrier, ont permis de stabiliser la température à 7°C en hiver et 11°C en été. C'est certainement là, que furent inventés « les premiers réfrigérateurs au monde ». Roquefort, à l'ombre du Combalou, a plutôt affiné du fromage alors que Compeyre en plein midi dès le Moyen Age monopolisera derrière ses remparts, l'affinage du vin de la haute

vallée du Tarn aveyronnais. Si Roquefort a su construire et conserver son monopole, Compeyre l'a perdu dès le XVII^e siècle quand, après l'insécurité des Guerres de Religion, les viticulteurs construisirent entre les blocs de rocher qui encombraient leurs vignes, les mêmes caves à fleurines. Ainsi entre Peyreleau et Compeyre sur la haute vallée du Tarn aveyronnais se sont développés d'insolites villages de caves bien décrits par Louis Vales, pionnier du renouveau de la viticulture en Aveyron. La plus spectaculaire d'entre elles, les caves d'Entre-Deux-Monts, a été restaurée par le Parc.

[DA]

Caves d'Entre-Deux-Monts, Rivière-sur-Tarn (Aveyron).





La fabrication de fromages dits « de cave » ou de *cabana* dans les cavités naturelles est attestée dans de nombreux textes antérieurs au XIX^e siècle. Ces caves, aussi nommées « caves bâtardes », désignent toutes celles situées en dehors de l'AOC Roquefort à partir de 1925. Elles fournissaient un travail saisonnier aux villageois des vallées et permettaient aux fermes des causses d'écouler une partie de leur production. Les Caves du Rocher, à Meyruies, en sont un exemple remarquable. La Cave Bertrand, du nom de la famille qui l'a exploitée, illustre cette activité par son bon état de conservation.

La cave présente à l'extérieur, un petit bâtiment édifié en appentis situé à l'entrée d'une grotte au pied de la falaise du Rocher du château qui domine Meyruies. L'entrée de l'appentis fermé par une porte en bois d'1,10 m de large sur 2,20 m de haut porte la date 1801 gravée sur le linteau. Une petite fenêtre à gauche de la porte éclaire l'intérieur. La première pièce

d'environ 22 m² voûtée en anse de panier, a été aménagée pour faire office de laiterie. Ensuite, on accède directement à deux galeries dans la grotte naturelle composée d'une « cave basse » et d'une « cave haute ». Des fleurines sont aménagées afin de conduire la fraîcheur et l'humidité constante générées par un puits dans la partie basse. Tout le long des galeries, des banquettes composées de grandes lauzes de calcaire servaient de tables d'affinage. La longueur de la partie accessible est d'environ 25 m. Les fromages étaient fabriqués selon le même procédé et gabarit que ceux de Roquefort. On utilisait des faisselles fabriquées par les potiers de Saint-Jean-du-Bruel en Aveyron. Les campagnes d'affinage à Meyruies ont cessé leur production dans les années 1940.

[MCM]

Galleries et plan des Caves du Rocher, Meyruies (Lozère).

Situé au sud du Massif central, au cœur du Parc naturel régional des Grands Causses, Roquefort-sur-Soulzon est un petit village aveyronnais qui compte près de sept cents habitants. Gravée dans la roche, pétrie par l'eau et le vent, une histoire millénaire a peu à peu fait de ce bout de causse, sauvage et inhospitalier, un fleuron de l'économie locale. En aménageant les grottes naturelles, en apprivoisant les éléments, en structurant et en développant la production d'un fromage qu'ils ont, avec le temps, su rendre unique au monde, le génie des hommes est venu révéler celui des lieux. De cette rencontre est née une industrie agropastorale. Depuis la production laitière jusqu'à la vente des fromages, en passant par le transport, la transformation du lait en fromagerie, les analyses successives auxquelles il est soumis tout au long du processus de fabrication, la lente maturation des fromages en caves ou les diverses manipulations qui précèdent son expédition, un véritable capital culturel commun s'est édifié autour du lait. Le patrimoine bâti en est une expression révélatrice : cazelles, jasses, lavognes et caves dévoilent l'âme d'un territoire entièrement façonné par les mains des hommes et les sabots de leurs brebis. Si sept maisons se partagent aujourd'hui le monopole de la fabrication (Société des Caves, Papillon, Etablissements Coulet, Combes Le Vieux Berger, Carles, Vernières et Fromageries occitanes), la filière représente, quant à elle, près de quatre mille cinq cents personnes et repose sur une organisation spécifique, une interprofession créée en 1930, la Confédération des producteurs de lait et des industriels de Roquefort, qui assure, entre autres, la coordination des rapports entre les producteurs de lait et les fabricants. Premier fromage bénéficiant d'une Appellation d'Origine dès 1925, le roquefort est le fruit de gestes et de techniques minutieusement élaborés, transmis

et perfectionnés au fil des époques et des façons de vivre. Il renvoie également à la notion de milieu de vie reposant sur un équilibre fragile et sans cesse remis en question entre les réalités naturelles et les besoins engendrés par le développement de notre société.

[KF]

Rocher du Combalou, au-dessus de Roquefort (Aveyron).



Croix du Bac à Champerboux

16

Tout le monde remarque les croix de pierre, plus ou moins sculptées qui nous accompagnent le long des chemins ruraux, souvent situées aux carrefours. Beaucoup plus rares sont les croix en fer forgé car souvent récupérées au fil du temps pour réutiliser le métal. C'est la raison pour laquelle il est d'autant plus remarquable d'avoir conservé, en Lozère, trois croix ornées dont l'un des exemples se trouve aux abords du hameau de Champerboux. En effet, outre le fait qu'elle soit en fer forgé, elle présente un décor, aujourd'hui malheureusement incomplet. Sur chacune des faces, un petit personnage a été exécuté dans une même pièce de métal : le Christ d'un côté, la Vierge à l'Enfant de l'autre. Cette dernière avait été volée dans les années 1970 et retrouvée dans les années 1990. Pour des raisons de sécurité, elle n'a pas été réinstallée. Sur les branches de la croix se déclinaient vraisemblablement les instruments de la Passion, disparus. Le long du fût, le forgeron a signé d'une écriture aujourd'hui peu lisible, sans doute Aldebert. Néanmoins le type de caractères utilisés (lettres gothiques) permet de proposer une datation de la fin du Moyen Âge.

[ID]



Croix du Buffre

17

Le Buffre est un petit hameau du causse Méjean où on arrive après avoir traversé de vastes parcours dénudés et parsemés de clapas (amas de pierres retirées des champs) où paissent les troupeaux d'ovins en toute quiétude. Les maisons du hameau offrent de beaux exemples d'architecture caussenarde avec le logis surmontant la bergerie, toits de lauzes

calcaire posés sur voûtes, lucarnes en façades et perrons bâtis parallèlement à la rue.

La particularité de ce village est d'abriter la plus vieille croix de Lozère, la croix dite du Buffre, inscrite au titre des Monuments historiques le 30 mai 1984. Cette dernière est située en bordure du *camin ferrat* – chemin revêtu, caladé – bordé de murs en pierres

sèches calcaire, draille (chemin de transhumance) empruntée par les bergers.

Au Moyen Age les pèlerins en route pour l'ancienne abbaye de Gellone (Saint-Guilhem-le-Désert) y passaient après avoir prié à l'ermitage de Sainte-Enimie, situé plus bas dans les Gorges du Tarn. Les convois de marchandises à dos de mulets l'ont aussi emprunté pour échanger céréales, fromages et draps de laine du Massif central contre vin, sel et huile d'olive du Sud. Aujourd'hui, bergers et randonneurs du chemin de Saint-Guilhem s'y côtoient. La croix veille ainsi depuis 1161 à la protection des itinérants.

Construite en calcaire, elle présente un escalier de deux marches circulaires précédant un socle cylindrique s'amincissant vers le haut.

Cette croix présente de belles sculptures en ronde-bosse : un personnage portant une croix d'une main et de l'autre une clé et un autre tenant un sorte de globe en étant appuyé sur une croix. Il pourrait s'agir des apôtres Pierre et Paul ou saint Jean. D'autres évoquent la possibilité que ces personnages soient de simples pèlerins. La croix a pour autre caractéristique de présenter un bénitier en saillie figurant un visage. La tradition veut que les passants y trempaient un bouquet de buis qui servait à bénir les troupeaux ou les personnes afin d'attirer la protection divine contre les dangers des chemins. La date gravée sur le haut de la croix a aujourd'hui disparu.

[MCM]



Saint-Côme et Saint-Gervais

30 31

Dans toutes les civilisations, l'homme fait appel à des forces surnaturelles pour l'aider à surmonter les fléaux pouvant toucher sa demeure ou son activité. Confortés par l'église chrétienne, les agriculteurs ont très tôt fait appel à la protection divine pour leurs troupeaux et récoltes, en raison des fréquentes épidémies qui pouvaient décimer les cheptels, du peu de soins vétérinaires existants et des calamités naturelles pouvant survenir. Ainsi, la présence de chapelles dédiées à des saints protecteurs est attestée sur le territoire dès le Haut Moyen Age. Saint Roch était invoqué pour les maladies du bétail, saint Blaise pour celles des petits ruminants, saint Côme et saint Damien pour les animaux en général, saint Marc, pour protéger

les éleveurs, saint Jean-Baptiste pour les agneaux, saint Loup patron des bergers pour le bétail, saint Gervais et saint Protais pour l'éloignement des fléaux.

La majorité de ces chapelles sont de beaux édifices romans. Elle se trouvent en général à proximité de chemins de transhumance, telle Saint-Côme, située au Mas Saint-Chély. Cette chapelle domine le causse Méjean et présente une nef, une abside semi-circulaire et un clocheton. Bâtie en calcaire et couverte de lauzes, ses formes épurées sont en parfaite harmonie avec les vastes étendues alentours.

Les chapelles sont aussi sur des chemins de pèlerinage. Ainsi, Saint-Gervais au hameau des Douzes, dans les gorges de la Jonte,





est située en haut d'un sentier menant au Roc du même nom. Le lieu fut très tôt voué au recueillement puisque un ermitage y est attesté dès le IX^e siècle et la chapelle qui y est érigée devient paroisse, à la suite de la Croisade des Albigeois au XIII^e siècle. Bien que difficile d'accès, mariages, enterrements et processions y sont célébrés. Un cimetière est encore visible sur les lieux. Début juillet, on y célèbre le pèlerinage pour les biens de la terre (maisons, étables...). Chacun apporte une branche de buis qui, une fois bénite, est rapportée dans les lieux à protéger.

[MCM]

En haut et page de gauche, chapelle Saint-Côme (Lozère).

Clocher de la chapelle Saint-Gervais, Les Douzes (Lozère).



Les Cévennes



Cévennes, pays de contrastes, de tourments, de passions. Les Cévennes sont une succession de *serres* et *valats* – monts et vallées – générant de fortes pentes rythmées par les terrasses et les systèmes hydrauliques inventés pour composer avec les épisodes cévenols. Le patrimoine bâti en schiste s'insère dans la pente âprement gagnée. Ici, l'élevage caprin est roi et les troupeaux de chèvres pâturent encore sous les frondaisons des châtaigniers pour produire le pélardon, célèbre fromage. Les flancs cévenols sont veinés de fins sillons, les drailles, par lesquelles les troupeaux venus du Sud rejoignent, dès le mois de juin, les monts.

[MCM]

56 Les fermes

Le Viala Ponsonnenc

57 Les villages

La Roquette

La Garde-Guérin

60 Les terrasses

Les Plantiers, Saint-Martial et Notre-Dame-de-la-Rouvière

62 Les béals

Canaux de la Viale

63 Les églises

Le Pompidou

64 Les places de foire

Barre-des-Cévennes

Vue des Cévennes depuis le col de l'Asclier (Gard).

Le Viala Ponsonnenc

22



Inscrit au titre des Monuments historiques le 8 janvier 2007, le mas du Viala Ponsonnenc est un important domaine agricole caractéristique de l'architecture cévenole de la fin du XVII^e au début du XX^e siècle.

Situés à mi-pente à 650 m d'altitude, en bordure d'un chemin rural menant au hameau du Viala, les bâtiments constituant le mas sont bâtis entièrement en schiste aussi bien pour les murs que pour les toitures. Disposer en « U », la maison d'habitation s'élève sur deux étages avec un pigeonnier à l'ouest et présentant une fenêtre à meneaux au-dessus de la cave. Le perron d'entrée est constitué de marches disposées en demi-cercle. Un beau portail de style Louis XV doté d'un heurtoir s'ouvre sur la cour intérieure. Les bâtiments d'habitations sont complétés par tous les édifices nécessaires à la vie d'un mas : grange, bergerie, dépendances pour loger les domestiques, fontaine, béals, terrasses, cimetière, aire à battre, four, clèdes et moulin.

Le Viala Ponsonnenc a la particularité d'avoir conservé de nombreuses archives familiales qui permettent de retracer la vie de ses occupants depuis 1284, date à laquelle Arnaud de Soulages tenait le fief du mas du Viala, jusqu'à la famille actuelle, Clément-Paris.

Les bâtiments du XIII^e siècle, probablement situés au-dessus du domaine actuel, ont été détruits et les bâtiments les plus anciens visibles dateraient du XVI^e siècle.

La famille Teissier, marqua l'histoire du mas de 1680 à 1868 en s'employant à faire du domaine un *campmas*, c'est-à-dire, un domaine d'un seul tenant où s'élevaient les bâtiments de l'exploitation. Outre l'élevage des brebis, la famille y développa la culture de nombreuses céréales, du châtaignier et l'élevage des vers à soie. Devenus riches, les propriétaires devinrent prêteurs d'argent aux petits agriculteurs du secteur. Le plus souvent les biens des emprunteurs étaient mis sous hypothèque en cas de non remboursement. Ainsi, peu à peu, de nombreuses autres fermes tombèrent dans l'escarcelle des Teissier, dont certaines importantes comme le domaine de Rey, continuèrent d'enrichir le domaine familial. Le Viala Ponsonnenc échoua par mariage à la famille Paris en 1868 qui accumula les problèmes financiers mettant à mal la fortune accumulée. Le domaine fut mis en fermage jusqu'en 1995, permettant ainsi aux troupeaux de retarder l'embroussaillage des lieux. Aujourd'hui, la propriété est patiemment restaurée avec passion par la propriétaire actuelle.

[MCM]

La Roquette

(18)

Au cœur de la vallée protégée de Trabassac, le hameau de la Roquette offre un ensemble bâti caractéristique des paysages culturels de l'agropastoralisme des vallées cévenoles. L'espace bâti s'organise en plusieurs mas accrochés à mi-pente. L'un d'entre eux, le mas Chaptal, est aujourd'hui valorisé par un sentier d'interprétation.

Avec une grande façade orientée vers le Midi, ce mas témoigne de l'histoire de la construction dans les vallées au fil des siècles. Les premiers bâtiments généralement construits face à la pente, s'étendent par la suite parallèlement aux courbes de niveau au gré du développement économique (notamment sériciculture) et démographique.

La régularité des murs de schiste est interrompue par des ouvertures dotées d'encadrements traités avec un grand soin, soit en schiste, soit dans une roche à grain plus fin : calcaire ou kersantite. Le bâtiment dispose même d'une belle baie à croisée, sans doute issue du proche château de la Devèze. Toutes les charpentes, portes et planchers sont en châtaignier. Les toitures sont couvertes de lauzes de schiste taillées droit, extraites de petites carrières voisines.

D'autres éléments sont destinés aux activités agricoles, tels que l'aire à battre dallée de schiste, le four à pain ou encore le moulin en fond de vallée. Parmi les éléments les plus caractéristiques se distinguent la clède (séchoir) permettant de déshydrater les châtaignes pour les conserver. Tout autant remarquable, le rucher traditionnel accueille des ruches en troncs de châtaignier évidés, refermées par deux planches et couvertes d'une lauze circulaire



La volonté de maîtriser la pente et le ruissellement est partout visible. Taillé dans le rocher au-dessus des bâtiments, le *trincat* (rigole, tranchée) forme un conduit coupant la pente abrupte, pour canaliser le ruissellement et protéger les aménagements situés en-dessous. Tout autour des mas, s'étendent les *bancels*, étroites terrasses qui ont une triple fonction : retenir efficacement la terre pour créer des surfaces cultivables, limiter le ruissellement et former des nappes aquifères qui alimentent des sources.

[EB]

La Garde-Guérin

8



Le village fortifié de la Garde-Guérin est l'un des plus remarquables du département de la Lozère. Les maisons d'habitations se sont groupées autour de l'église paroissiale Saint-Michel, de style roman, et du château féodal dont subsiste d'imposants vestiges. En effet, le donjon médiéval (XI^e ou XII^e siècle) domine un ensemble de constructions ruinées. De plan carré, il est bâti en grès sur cinq niveaux. Comme souvent dans ce type de monument, le rez-de-chaussée est aveugle, voûté en berceau, et la communication entre les étages se faisait par des trous d'homme et des échelles de bois. L'unique accès était une porte ornée d'un arc en plein cintre et située au premier étage, aujourd'hui accessible par un escalier extérieur en pierre. A noter un intéressant appareil en bossage, rare sur ce type d'édifice. La toiture disparue était vraisemblablement en pavillon, de manière à abriter un couronnement de mâchicoulis dont seuls subsistent les corbeaux d'appui. Certains d'entre eux ont d'ailleurs été restitués lors des travaux de restauration des années 1930.

Au pied du donjon se distinguent encore les vestiges d'un grand corps de logis rectangulaire qui possédait une tour d'escalier en vis en façade. Construit vers la fin du XVI^e siècle, il fut détruit lors d'un important incendie en 1722. Une cheminée et son four à pain sont encore visibles.

L'église Saint-Michel est l'une des plus belles églises romanes de Lozère, remarquable notamment par son bel ensemble de chapiteaux sculptés (figures humaines, feuillages stylisés, rinceaux, billettes...). Elle possède une nef unique achevée par une abside polygonale. A l'intérieur, l'arc triomphal et les arcs doubleaux de la nef retombent sur un système de support original, constitué de la superposition de deux pilastres cantonnés de colonnes monolithiques.

Plusieurs maisons du village présentent des décors de blasons en façade : elles ont appartenu aux seigneurs pariers de la Garde-Guérin qui se partageaient les revenus du fief seigneurial. Elles datent, pour la plupart, des XVI^e et XVII^e siècles mais ont sans doute succédé à une implantation médiévale. L'église est classée au titre des Monuments historiques depuis le 10 novembre 1928, le château, depuis le 30 novembre 1929 et une grande partie des maisons du village, depuis le 14 décembre 1942.

[ID]

Vue prise depuis le donjon de La Garde-Guérin, Prévencières (Lozère).

Ci-contre, vue générale du donjon.





Les Plantiers, Saint-Martial et Notre-Dame-de-la-Rouvière

①⑨ ②① ②④

Les terrasses sont l'élément architectural indissociable des Cévennes. Le terme de paysage bâti prend ici tout son sens, tant les versants abrupts des pentes cévenoles sont scandés par les rangs réguliers des murets de pierres sèches.

Les terrasses, dont la pratique s'est fortement développée au XVI^e siècle, ont permis à l'homme de gagner des terres cultivables à une période où la population était en forte croissance.

Construire une terrasse consiste à édifier des murs de soutènements adossés à la pente sur lesquels on amène de la terre pour aménager des « planches », c'est-à-dire des surfaces planes cultivables. On profite de ces aménagements pour également contrôler les eaux, surtout de ruissellements lors des épisodes cévenols afin qu'elles n'entraînent la terre ramenée à grands efforts.

Lorsque l'on parle de l'édification des terrasses en Cévennes, on a pour habitude de dire que les hommes « remontaient la terre au-dessus de leur tête ». En effet, ils amenaient sur les terrasses la terre prélevée plus bas dans des paniers spécifiques, les *terraïrou*. La construction des terrasses aussi nommées *bancels*, *faïsses*, *accols* ou *traversiers* selon les vallées, nécessite un réel savoir-faire de « murailleur » aujourd'hui enseigné à l'école de la pierre sèche en Lozère.

Les murs mesurent environ 1 m de large, possèdent deux parements et un blocage de petites pierres au milieu savamment agencées pour favoriser l'emboîtement des unes aux autres. Un rang de pierres dressées et serrées en oblique de faible hauteur et très régulières couronnent le tout pour assurer la tenue de l'ensemble et résister aux piétinements. L'accès d'une terrasse à l'autre se fait par des escaliers aménagés dans les murs.

Généralement situées à proximité du mas, les terrasses permettent de cultiver un potager. Au XVI^e siècle, elles ont servi à l'intensification de la production du châtaignier et au XVIII^e siècle celle du mûrier, nécessaire à la sériciculture (élevage du vers à soie).

Aujourd'hui, les terrasses sont notamment utilisées en Cévennes pour la culture de l'oignon doux qui apporte un complément de revenu important aux exploitants agricoles. Dans les gorges, elles connaissent un renouveau grâce à la culture de la truffe et de la vigne.

[MCM]

Ci-contre, terrasses en Basses-Cévennes.

Ci-dessous, terrasses de Notre-Dame-de-la Rouvière (Gard).



Canaux de la Viale

25

Les Cévennes possèdent, construits sur les flancs ou au fond des vallées, des systèmes d'amenée d'eau complexes, démontrant un savoir-faire remarquable. En effet, les *béals* (canaux) courent sur les pentes, suivant les courbes de niveaux et amenant l'eau à la moindre parcelle cultivable dont les terres sont retenues par des murs en terrasse bâtis en pierres sèches. Dans la vallée de la Borne, dans l'axe de la route partant de Villefort à Pied-de-Borne, se situe un ensemble remarquable et aisément repérable. La densité de la châtaigneraie cévenole, plus au sud, empêche de remarquer ces systèmes ingénieux dans le paysage actuel.

A Pied-de-Borne, le long de cette petite route, des canaux d'irrigation emmènent l'eau sur plusieurs kilomètres et desservent tous les villages de la commune, épousant les blocs de granites qui furent taillés pour y encastrer des murets de pierres sèches, construits parfois sur plus de deux mètres de hauteur. Ces aménagements,

comme toute construction rurale bâtie avec les matériaux locaux et sans ostentation, sont très difficile à dater. Néanmoins, ils sont la preuve de savoir-faire séculaires dans des régions où l'eau peut manquer et où il est nécessaire de la récupérer, de la diriger et de l'utiliser pour la survie des propriétés agricoles. Ils étaient encore utilisés dans la première moitié du ^{xx}e siècle. L'eau était distribuée pour les champs et les châtaigneraies, deux fois par semaine pour chaque utilisateur (une fois le jour et une fois la nuit), proportionnellement à la superficie des terres. L'entretien, comme l'organisation du système de distribution, était collectif. L'ensemble des ayants-droits devaient y participer dans l'intérêt de tous. Les habitants de la commune de Pied-de-Borne sont, avec raison, très fiers de leurs canaux. Néanmoins, leur non-utilisation actuelle, et donc leur manque d'entretien, pourrait entraîner, à terme, leur disparition.

[ID]

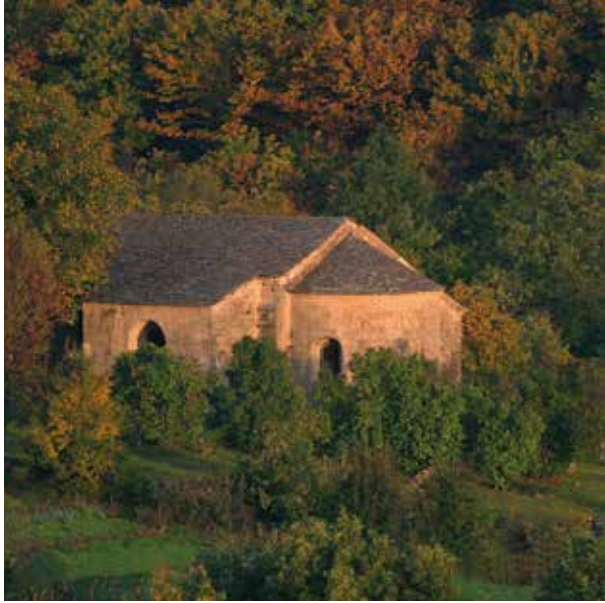


Le Pompidou

9

Située au fond d'un réseau de pâtures délimitées par de petits murets, l'ancienne église paroissiale Saint-Flour du Pompidou est un petit édifice solitaire, entouré de son cimetière à l'ouest. Elle est éloignée d'environ un kilomètre du bourg principal du Pompidou et dominée par des collines plantées de châtaigniers. Elle n'est plus affectée au culte depuis la Révolution mais le cimetière est encore utilisé. Elle est, depuis 1960, la propriété du département de la Lozère et classée au titre des Monuments historiques depuis 2003.

L'édifice est le plus beau fleuron de l'art roman cévenol. Il succède néanmoins à une église du haut Moyen Âge. En effet, un texte de 984 mentionne la fondation d'une église au Pompidou. L'église actuelle, en revanche, n'est pas antérieure au ^{xiii}^e siècle. Elle est construite en pierre de taille de calcaire, de grande dimension et remarquablement appareillées. Elle se compose d'une nef unique à deux travées et d'une courte travée de chœur ouverte sur une abside semi-circulaire orientée à l'est. Au ^{xiv}^e siècle, une première chapelle est aménagée sous l'impulsion du pape Urbain V (1362-1370) dont les armes figurent sur l'un des chapiteaux et sur une belle clé de voûte pendante, sculptée d'une étoile à huit branches. Une troisième chapelle a été ajoutée au nord, fondée en 1510. L'entrée de l'église se situe au sud, abritée sous un porche large mais peu profond, couvert d'un arc en plein cintre à double rouleau. Une ferme privée jouxte l'église et condamne la porte axiale en plein cintre du mur ouest. Un important programme de restauration a été engagé par le département en 2012, avec l'aide du ministère de la Culture et de la Communication et de la région Languedoc-Roussillon. Une association, Les Amis de



Saint-Flour du Pompidou, à l'origine de la renaissance de ce bel édifice, organise chaque année des concerts de musique de grande qualité dont certains sont enregistrés. En effet, l'édifice est également remarquable grâce à de son acoustique exceptionnelle.

[ID]

Barre-des-Cévennes

7



Le village de Barre-des-Cévennes serpente sur un causse calcaire à la charnière entre basses et hautes Cévennes, le long d'une draille. Cette position dominante entre deux régions bien différentes a contribué à faire de ce site, jusqu'au début du ^{xx}e siècle, le plus important lieu de foires agricoles des Cévennes. Leur nombre a varié selon les époques de douze à quinze par an. Aujourd'hui, certains édifices, l'organisation des places et des rues, ainsi que leur nom témoignent encore de ce passé agropastoral et commercial.

Ce village-rue reste protégé à chacune de ses extrémités par une porte fortifiée jusqu'au début du ^{xix}e siècle. Ensermée dans cette enceinte, la maison barroise type est traditionnellement plus haute que large. Au rez-de-chaussée, on trouve la boutique, l'atelier,

la remise ou l'écurie ; au premier étage, la cuisine et au-dessus une ou deux chambres. Surmontant le tout, le pailler, pour le foin et la paille. Au contact de plusieurs roches, le village arbore des matériaux diversifiés : principalement calcaire et quartzite pour les maisons, mais aussi un peu de grès et de granite dans les murs de soutènement, ou encore du micaschiste pour les toits.

C'est autour de la place de la Madeleine que l'on trouve les maisons les plus typiques dont la plupart date du ^{xvii}e et des ^{xviii}e siècles. Elles témoignent du passé florissant de ce village qui compte à cette époque une vingtaine de voituriers qui descendant vers la plaine, chargés de laine et de châtaignes, et remontant avec du sel, du vin et de l'huile.

Le nom des places révèle leur affectation. Les ouvriers agricoles, les bergers ou les domestiques attendaient leur éventuel employeur sur la place de la « loue ». Un peu plus loin, l'actuelle place des écoles fut le lieu privilégié des foires et a régulièrement changé de nom : d'abord appelée, au Moyen Age, place « de la Pourcarié » (marché aux porcs), elle devint par la suite place « du foirail » dédiée au commerce des bœufs, chevaux et mulets. L'église se trouve sur la place de la Bladarié où se tenait, au Moyen Age, le marché aux grains, puis à partir du ^{xvi}^e siècle, celui aux moutons.

[EB]



Les Monts



Les monts Aigoual (1567 m) et Lozère (1699 m) sont deux massifs granitiques surgissant dans la partie nord du territoire des Causses et des Cévennes. Terre de granit, ils ont généré une architecture imposante, cyclopéenne où l'on pratique encore aujourd'hui l'élevage bovin et l'accueil des troupeaux d'ovins transhumants l'été. Rien ne manquait dans les fermes pour vivre sur l'exploitation : moulin, aire à battre, logements pour les saisonniers. Les hivers peuvent être rudes sur ces hautes terres, aussi y retrouve-t-on des clochers de tourmente, témoins d'une forte vie communautaire. Ces derniers, comme les montjoies, étaient des moyens de repères pour les voyageurs égarés dans la tourmente et le brouillard.

[MCM]

68 Les fermes

Mas Camargues

79 Les villages

L'Aubaret

72 Les clochers de tourmente

La Fage, Auriac, Oultet et Les Sagnes

74 Les montjoies et les croix de Malte

76 Les drailles et les ponts moutonniers

Drailles et pont de l'Asclier

Pont du Tarn

Col de Finiels (Lozère).

Mas Camargues

①

Le nom de « Camargues » étonne sur les hautes terres du Mont Lozère mais il est lié à la transhumance qui depuis toujours amène les troupeaux depuis les plaines du Langue-doc. S'agit-il d'une référence plus précise aux sièges camarguais des Hospitaliers, de l'ordre de Malte ? Cet ordre religieux et militaire a en effet reçu en donation de nombreuses terres dès le Moyen Âge sur le Mont Lozère. Quelles que soient ses origines, on trouve plusieurs mentions du prospère domaine de Mas Camargues dès le ^{xv}^e siècle. Deux siècles plus tard, la couverture de lauze des bâtiments atteste encore la richesse du domaine à une époque où les maisons sont plus souvent couvertes de chaume ou de genêt.

La configuration actuelle des bâtiments date de la fin du ^{xix}^e siècle et n'a rien de commun avec l'architecture des hameaux environnants. Ici, les propriétaires ont voulu fièrement marquer le paysage. La ferme surprend d'abord par ses dimensions et ses trois niveaux, inhabituels à cette altitude (1 300 m). Par ailleurs, sa façade en pierres de granite rigoureusement taillées, dominée d'une corniche galbée, se distingue aussi ostensiblement des autres bâtiments du Mont Lozère.

Au ^{xix}^e siècle, cette exploitation est de type agro-sylvo-pastoral, dotée de tous les éléments dédiés à la production et la transformation agricole. A proximité du bâtiment principal,





on remarque notamment le moulin hydraulique, doté d'une roue horizontale, destiné à la mouture du seigle. La présence d'une « machine hydraulique moderne » est plus exceptionnelle : cette construction, assez semblable au moulin précédent, abrite une roue verticale, qui produisait l'énergie nécessaire à l'alimentation d'une batteuse placée à proximité sur le sol dallé de l'aire à battre. L'ensemble était alimenté par une *gourgue*, levée de pierres formant une réserve d'eau libérée selon les besoins.

La propriété reste le domaine agropastoral le plus moderne du Mont Lozère jusqu'en 1922, puis ne conserve plus qu'une activité liée à la transhumance. Achetés par le Parc national des Cévennes en 1974, les bâtiments sont dédiés à l'accueil du public tandis que les terres environnantes sont toujours affectées à l'élevage bovin.

[EB]

L'Aubaret

4



A plus de 1200m d'altitude, au contact des pâturages et des terres cultivables, le hameau de l'Aubaret témoigne de la logique d'implantation des constructions sur le plateau du Mont Lozère. Orienté vers le sud, l'habitat est niché à l'abri du vent ; l'ensemble des constructions, difficile à percevoir de loin, semble faire corps avec la montagne.

Sur le Mont Lozère, apparaissent partout des chaos, entassements de blocs et de boules de granite qui ont fourni une matière première disponible pour la construction. Lourd et peu maniable, ce matériau a néanmoins contraint les bâtisseurs à s'étendre davantage à l'horizontale qu'en élévation, donnant aux constructions leur silhouette trapue caractéristique.

A l'Aubaret, la ferme fortifiée au centre du hameau fait exception, révélant la nécessité à certaines époques pour ces hameaux très isolés, de pouvoir s'assurer eux-mêmes une protection contre d'éventuelles agressions. Ce bâtiment avec sa bretèche et ses deux croisées s'oppose nettement au modèle classique d'habitat du Mont Lozère caractérisé par un volume modeste et peu élevé, avec des murs en pierre brute et encadrements de grande taille.

Bâti de dalles de granite parfaitement jointives, l'aire à battre de l'Aubaret est représentative du modèle des hauts plateaux. Contrairement à celles rencontrées sur les causses ou dans les vallées, celle-ci dispose d'une murette couronnée de dalles obliques. Ce dispositif assure une protection contre le vent tout en permettant de poser les gerbes avant de les battre. La murette dissimule souvent des niches pour maintenir au frais l'eau ou le vin des travailleurs.

L'Aubaret a la particularité d'être placé sur le passage d'une draille principale : la collectrice de Jalcreste. L'importance du flux des troupeaux a justifié la construction d'un pont. L'ensemble des bâtiments et la draille qui court de part et d'autre du pont confèrent au hameau un caractère agropastoral très complet particulièrement remarquable.

[EB]



La Fage, Auriac, Oultet et Les Sagnes

⑤ ②⑥ ②⑦ ②⑧

Tous situés sur le Mont Lozère, les clochers de tourmente furent édifiés dans des hameaux dépourvus d'église. Comme leur nom l'indique, ils étaient destinés à permettre aux voyageurs et aux bergers perdus dans la « tourmente » (fortes chutes de neige mêlées de vents violents) de s'orienter par le son vers des maisons habitées. En ces périodes d'intempéries hivernales, mais aussi en cas de brouillard épais, leur cloche était actionnée, parfois nuit et jour. Bien que très peu étudiés par les historiens, les clochers de tourmente sont, pour la plupart, construits entre la fin du XVIII^e siècle et le début du XIX^e par les habitants de ces hameaux. Cinq sont repérés avec certitude et inscrits au

titre des Monuments historiques en 1992. Ils se trouvent sur le territoire de trois communes : à Serviès sur celle du Mas-d'Orcières, à La Fage sur la commune de Saint-Etienne-du-Valdonnez, à Auriac, Oultet et aux Sagnes sur la commune de Saint-Julien-du-Tournel. Les inscriptions relevées sur la cloche de certains d'entre eux témoignent de la fonction protectrice du clocher. Celle des Sagnes, de 1928, est significative : *A fulgure et tempestate liberanos domine* (« de la foudre et de la tempête libère-nous Seigneur ») ou celle de Serviès, datée de 1778 : *Ora pro noblis sancto Private elecmo sinis*

La Fage et Oultet (Lozère).





Auriac, des Sagnes et de Serviès (Lozère).

et curis. Frates ludovici eremitae valoton (« Priez pour nous, saint Privat, par les aumônes et par les soins de frère Louis Valoton, ermite »).

D'un point de vue architectural, ils se présentent, pour le plus simple comme celui d'Auriac, d'un seul massif de pierres supportant la cloche. Les plus complexes se composent soit d'un clocher-mur, comme ceux de La Fage et de Serviès, ou bien d'un clocher en façade d'un autre édicule (four à pain), comme celui d'Oultet. Ils sont bâtis soit en schiste (Auriac), soit en appareil mixte schiste et calcaire (Oultet), soit en granite (La Fage, Les Sagnes et Serviès), selon leur localisation géographique.

[ID]



Montjoies et croix de Malte

② ⑩ ②⑨

Les montjoies et les croix de Malte sont des attributs patrimoniaux présents en particulier, sur le Mont Lozère et qui témoignent de la volonté des hommes de maîtriser le territoire depuis le Moyen Âge.

Pierres dressées monolithes en granit d'environ 1,5 m à 2 m de haut, les montjoies ont pour fonction de délimiter un chemin, souvent une draille mais aussi de permettre de se repérer en cas de mauvais temps (neige ou brouillard). Les montjoies sont également présents en Cévennes tel à La Can de l'Hospitalet car les Etats du Gévaudan décidèrent en 1745 d'en implanter dans les lieux qui pouvaient être dangereux en cas de mauvais temps. On peut encore en apercevoir en bordure de la route D9, non loin des lieux ayant servi aux assemblées du

Désert. Une des plus importantes ayant été le rassemblement d'une centaine de Cévenols armés au Can qui décidèrent dans la nuit du 23 au 24 septembre 1689 d'aller attaquer Florac où siégeaient les dragons du roi. Cet épisode annonça le début du soulèvement des Cévennes.

Quant aux croix de Malte, elles délimitent le territoire d'une ancienne commanderie hospitalière. Un procès-verbal de bornage du XVIII^e siècle indique qu'on comptait cent quarante-six croix ou rochers gravés avec la croix pour délimiter le territoire des chevaliers de Malte sur le Mont Lozère.

En effet, la commanderie de Gap Francès, rattachée au prieuré de Saint-Gilles, fut présente sur le massif du XII^e au XVIII^e siècle. Son siège, situé au hameau de l'Hôpital, était composé de dix unités dont celle du Bleyard et d'Altier sur le Nord-Lozère car le 15 août 1166, Odilon Guérin, seigneur du Tournel, rendit hommage aux Hospitaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem pour l'ensemble de ses possessions devenant ainsi le vassal des Hospitaliers. Il leur céda entre autre, de nombreuses propriétés foncières sur le Mont Lozère. Les Hospitaliers entreprirent alors d'y développer un système agropastoral performant alliant la culture du seigle et l'élevage des ovins. De plus, tous les paysans liés aux Hospitaliers étaient soumis à de nombreuses redevances en argent et en nature (seigle, fromages, volailles, etc.). Ces dernières assuraient à la commanderie d'importants revenus leur permettant de soutenir leur activité militaire en Terre Sainte notamment.

[MCM]

A gauche, croix de Malte, Mas-d'Orcières (Lozère).

A droite, montjoie de La Can de l'Hospitalet (Lozère).





Drailles et pont de l'Asclier

6



Les drailles sont des chemins de transhumance très anciens utilisés par les bergers pour conduire leurs troupeaux soit dans le sens plaine-montagne à partir du mois de juin, soit en sens inverse à l'automne. Si cette dernière a connu son apogée au XIX^e siècle où plus de cinq cent mille brebis des plaines du Languedoc venaient sur les sommets du Mont Aigoual et du Mont Lozère, aujourd'hui c'est encore près de vingt mille brebis qui entretiennent plus de six mille hectares de milieux ouverts. Une centaine d'éleveurs de

brebis confient chaque année leurs troupeaux aux bergers qui les mènent sur une vingtaine d'estives (pâturages) collectives. Cette activité demeure indispensable au maintien économique des troupeaux, les sommets offrant herbe, fraîcheur et eau alors insuffisantes en été dans les plaines du Languedoc.

Les quatre grandes drailles dites « collectrices » du territoire sont celle du Malons, qui mène de Coury au mas de l'Ayre ; de Jalcreste, qui conduit de Tornac au Bley-mard ; de l'Asclier, qui relie le col du même nom à Florac et enfin celle de la Luzette qui va de Ganges au col de la Serreyrède.

Les drailles constituent des éléments linéaires remarquables du paysage pastoral et s'accompagnent de petits équipements liés à la conduite du troupeau : murets de pierres, calades, montjoies, enclos, points d'eaux, abri de berger et ponts.

Le pont de l'Asclier enjambe en une unique voûte à berceau la route D20 menant à Saint-Jean-du-Gard. Cet édifice est un des nombreux exemples de ponts dit « moutonniers » car empruntés spécifiquement par les troupeaux pour la transhumance. Les bergers venus de Ganges (l'Hérault), de Sumène et de Lasalle (Gard) l'utilisent toujours. Situé à 905 m d'altitude, il offre un panorama magnifique sur les crêtes cévenoles. Une statue de berger, placée récemment à ce col, rappelle la pérennité du passage des troupeaux en ce lieu mythique.

[MCM]

En haut, pont moutonnier, col de l'Asclier (Lozère).

En dessous, draille de la Margeride (Gard).

Pont du Tarn

Deux kilomètres seulement après ses sources, alors qu'il n'est qu'une modeste rivière, le Tarn rencontre un remarquable pont en granite. Comme d'autres ouvrages d'art des environs, il a souvent été qualifié de « pont romain ». On trouve mention d'un gué au Moyen Âge mais on ne peut dater la construction d'un premier ouvrage sur le site. Si l'on peut déceler dans l'ouvrage les caractéristiques des ponts de type médiéval, sa configuration actuelle date en grande partie du XIX^e siècle. Nous savons qu'une crue catastrophique en 1866 lui fut fatale. Une reconstruction fut alors entreprise par les communes de Pont-de-Montvert et Saint-Maurice-de-Ventalon. Doté d'un bel appareillage en granite, l'ouvrage présente trois arches en plein-cintre, ainsi qu'un tablier plat et étroit. Il s'élève bien au-dessus du lit ordinaire du Tarn, faisant ressortir la pureté de ces lignes mais garantissant surtout une meilleure résistance aux redoutables crues automnales.

Un tel ouvrage d'art peut paraître disproportionné pour enjamber une rivière franchissable à gué la plus grande partie de l'année. De multiples raisons justifient la présence et l'importance de l'ouvrage. Dès le Moyen Âge, il se trouve régulièrement sur une zone de frontière politique et représente un axe important pour les voyageurs et les muletiers transportant vivres et sel en provenance des pays méditerranéens. Le pont est surtout un maillon essentiel sur la draille du Languedoc qui mène depuis toujours les troupeaux du midi vers les pâturages du Mont Lozère et de la Margeride. A la fin du XIX^e siècle, plus de cent mille moutons l'empruntaient.



Le pont du Tarn a fait l'objet d'une restauration en 2008, permettant notamment la consolidation des piles, la réfection de la calade et la reprise des couronnements en pierre des parapets.

[EB]



Bibliographie

Arnal (Francine) (dir.), réd. Darnas (Isabelle), Grandjouan (Sylvie), *Le canton de Villefort : Lozère*, Association pour la connaissance du patrimoine en Languedoc-Roussillon, 1989, Images du patrimoine.

Aussibal (Robert), *Les Caves de Roquefort, inventaire des mots des instruments et des procédés traditionnels de l'affinage*, 1983, Musée du Rouergue.

Aussibal (Robert), *Roquefort pays des Causses, terre du Sud*, 1987, Editions Loubatières.

Briane (Gérard), Aussibal (Didier), *Paysages de l'Aveyron*, 2007, éditions du Rouergue.

Causse (Louis), *Notre-Dame de Bonnetcombe, Abbayes en Rouergue*, 2005, Sauvegarde du Rouergue.

Clément-Paris (Cécile), « Le Viala Ponsonnenc au fil du temps », *Vent des bancels* n^{os} 68, 69, 70, journal édité par la Communauté de communes des Cévennes au Mont Lozère.

Darnas (Isabelle), Grandjouan (Marie-Sylvie), *Cantons de La Canourgue, Chanac, Le Massegros : Lozère*, Association pour la connaissance du patrimoine en Languedoc-Roussillon, 1995, Images du patrimoine.

Fages (André), *Caselles, pierre sèche*, Passion des Causses, 2000, Les Adralhans.

Fages (André), *La Quête de l'Eau*, Passion des Causses, 2004, Les Adralhans.

Miquel (Jacques), de Vairau (Peire), *Les lavognes du Larzac*, Voir et Savoir, Conservatoire du Larzac.

Privat (Jamès), Aussibal (Didier), *Les Bâties Emblématiques des Paysages de L'Aveyron*, 1992, CAUE de l'Aveyron.

Valès (Louis), *La vigne des « Côtes de Millau » à travers les siècles*, 2003.

Wienin (Michel), Durand (Geneviève), Mérian (Gérard), *Au fil de la soie : architectures d'une industrie en Cévennes, Gard, Hérault, Lozère*, Association pour la connaissance du patrimoine du Languedoc-Roussillon, 1991, Images du patrimoine.

Wienin (Michel), *Patrimoine industriel de la Lozère*, 2000, Indicateurs du patrimoine.

« La lauze naturelle de Lozère », Service territorial de l'architecture et du patrimoine de la Lozère, 2011, *Cahiers du patrimoine lozérien* n° 8.

Les Causses et les Cévennes paysage culturel de l'agropastoralisme méditerranéen, note complémentaire n° 1 au dossier de candidature, février 2011.

« Nonenque et Saint-Jean-d'Alcas », *Sauvegarde du Rouergue* n^{os} 55, 94, 99, 100, 114, CAUE de l'Aveyron.

« Le canton de Nant, maisons et paysages du Rouergue », *Sauvegarde du Rouergue*, 1994, CAUE de l'Aveyron.

Jasse au-dessus Pont-de-Montvert (Lozère).

Ouvrage publié par la Direction
régionale des affaires culturelles
(DRAC) du Languedoc-Roussillon
Conservation régionale des
monuments historiques (CRMH)
5, rue de la Salle l'Evêque - cs 49020
34967 Montpellier Cedex 2
Tél. 04 67 02 32 00 / Fax 04 67 02 32 04

Directeur de la publication
Bruno Tourre, directeur régional des
affaires culturelles par intérim

Rédacteur en chef
Delphine Christophe, conservateur
régional des monuments historiques

Coordination éditoriale
Jackie Estimbre, chargée de la
valorisation du patrimoine, CRMH

Diffusion
publicationspat.drac-lr@culture.gouv.fr

Conception graphique et réalisation
Charlotte Devanz

Photogravure et impression
Imprimerie De Bourg

Achévé d'imprimer
Septembre 2015

Dépôt légal
Octobre 2015

ISBN n° 978-2-11-139318-9

Crédits photographiques et iconographiques

Entente Interdépartementale des Causses et des Cévennes (EICC) :

p. 24, 25, 26, 48, 51, 52, 53, 54, 56, 60, 61, 66, 74, 75, 76 et 78

Morgane Costes-Marre : p. 14, 19, 22, 46 (gauche) et 58

Julie Pérédès : page de garde, p. 8, 10, 42 (haut) et 46 (droite)

Stéphane Ritzenthaler : p. 6-7

Parc naturel des Cévennes

Eddie Balaye : p. 65

Bruno Daversin : p. 57

Guy Grégoire : p. 17, 69, 70 (haut), 71 (bas) et 77

Pierre Lahoud : p. 64

Brigitte Mathieu : p. 70 (bas) et 71 (haut)

Olivier Prohin : p. 13, 35 et 68

Parc naturel régional des Grands Causses

Didier Aussibal : couverture, p. 27, 30, 31, 32 (droite), 33 (bas), 34, 36, 37, 39 et 44

Patrice Thiébault : p. 32 (gauche), 43, 45 et 47

Conseil départemental de la Lozère

Isabelle Darnas : p. 50, 59, 72 et 73

Cécile Vanlierde : p. 62

Jean-Marc Petit, STAP de Lozère : p. 20 et 21

Conservatoire Larzac Templier et Hospitalier : p. 33 (haut)

OGS Navacelles : p. 29 (haut) et 42 (bas)

SMGS de Navacelles : p. 28, 29 (bas) et 38

Philippe Chambon : p. 48 (croquis)

Office de tourisme de Roquefort : p. 49 (haut) et C. Caruso : p. 49 (bas)

Les Amis de Saint-Flour du Pompidou : p. 63

Remerciements

Nos plus vifs remerciements s'adressent, en priorité, à l'ensemble des auteurs qui, des Causses jusqu'aux Cévennes, ont contribué à la rédaction de cet ouvrage et, en particulier, à Morgane Costes-Marre (EICC), Eddie Balaye (PNC) et Didier Aussibal (PNRGC). Nous n'oublions pas les photographes qui ont permis de l'illustrer richement en captant la diversité et la beauté des paysages comme celles de son patrimoine caractéristique. Enfin, que soient également remerciés les services de l'Etat, le Conseil départemental de la Lozère, le Conservatoire Larzac Templier et Hospitalier, l'Office de tourisme du Pays de Roquefort et du Saint-Affricain, le Grand Site du Cirque de Navacelles et le Syndicat mixte de Navacelles.

monuments | objets

Créée par la direction régionale des affaires culturelles du Languedoc-Roussillon (conservation régionale des Monuments historiques), la collection « Duo » propose au public de découvrir des chantiers de restauration du patrimoine monumental et mobilier, des édifices labellisés « Patrimoine du XX^e siècle » ou encore des immeubles et objets d'art protégés au titre des monuments historiques, dans l'ensemble de la région.

Les Causses et les Cévennes, paysage culturel de l'agropastoralisme méditerranéen

Inscrits depuis 2011 sur la Liste du Patrimoine mondial de l'UNESCO au titre de paysage culturel de l'agropastoralisme méditerranéen, les Causses et les Cévennes recèlent un patrimoine ingénieux et témoin de l'interaction permanente de l'homme et de la nature depuis le néolithique.

Ainsi, sur ces hautes terres, se distingue une architecture très caractéristique destinée aussi bien à la garde des troupeaux, à la gestion de l'eau qu'à la vie et aux croyances des hommes.

Cette culture agropastorale qui consiste à associer habilement l'élevage des troupeaux sur des parcours naturels et l'agriculture nécessaire à la production des fourrages et céréales, a extrêmement marqué les paysages de ce territoire par les nombreux ouvrages édifiés par l'homme devenu, au fil des siècles, un bâtisseur et un virtuose de la construction en pierre sèche.



Direction régionale des affaires culturelles du Languedoc-Roussillon (DRAC-L.-R.)

ISBN : 978-2-11-139318-9

Diffusion gratuite - NE PEUT ÊTRE VENDU